

GÉOPOLITIQUE DE L'AFRIQUE

L'AFRIQUE EN TRANSFORMATION: DÉFIS GÉOPOLITIQUES MULTIFACTORIELS



**BERTRAND
LÉPINOY (X78)**
conseil de direction
générale et dirigeant
de transformation
d'entreprises

Le dossier de ce mois nous invite à une immersion dans la complexité africaine, en abordant les nombreux facteurs qui influencent la scène géopolitique, en mettant en lumière l'importance cruciale du contexte géographique et des enjeux démographiques et économiques de l'Afrique. L'étude souligne les dynamiques des pouvoirs politiques et des alliances, les rivalités territoriales et les conflits, les défis sociaux et les migrations, ainsi que les sujets liés aux langues et aux questions identitaires.

Cette étude pluridisciplinaire, dont l'ambition est de décrypter les multiples interactions entre États, territoires et acteurs internationaux, s'attache à analyser en profondeur les défis géopolitiques de l'Afrique, en insistant sur l'impact des frontières, des identités culturelles et des dynamiques économiques à moyen terme.

À travers une série d'analyses et d'entretiens approfondis, les auteurs nous aident à démêler l'entrelacement des facteurs qui se conjuguent pour modeler les trajectoires géopolitiques du continent. De la diversité ethnique à la richesse des ressources naturelles, des défis de développement aux enjeux de coopération internationale, les auteurs visent à partager leurs réflexions de façon nuancée sur les forces qui animent l'Afrique aujourd'hui.

Le dossier met en évidence l'hétérogénéité géographique et démographique, revisite les tensions persistantes héritées de la période coloniale et examine les facteurs critiques influençant les orientations régionales de l'Afrique, en détaillant les défis socio-économiques majeurs – migrations internes-

*“Une immersion
dans la complexité
africaine.”*

externes et urbanisation accélérée – et leurs conséquences sur les ressources naturelles, les mouvements de population et les conflits potentiels. Les auteurs soulignent enfin l'influence croissante des pays BRICS, les questions de sécurité régionale, les rivalités politiques, le développement industriel et les migrations comme autant de facteurs clés à considérer pour anticiper et façonner l'avenir du continent africain.

En résumé, les auteurs du dossier visent à susciter une lecture pertinente des enjeux stratégiques de l'Afrique et à stimuler le débat, notamment au sein de la communauté polytechnicienne – forte de nombreux camarades africains – en mettant l'accent sur l'importance d'intégrer en amont la géographie, la démographie et l'économie dans l'analyse géopolitique à moyen terme de l'Afrique et dans la détection de ses signaux faibles. X

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : PERSPECTIVES GÉOPOLITIQUES



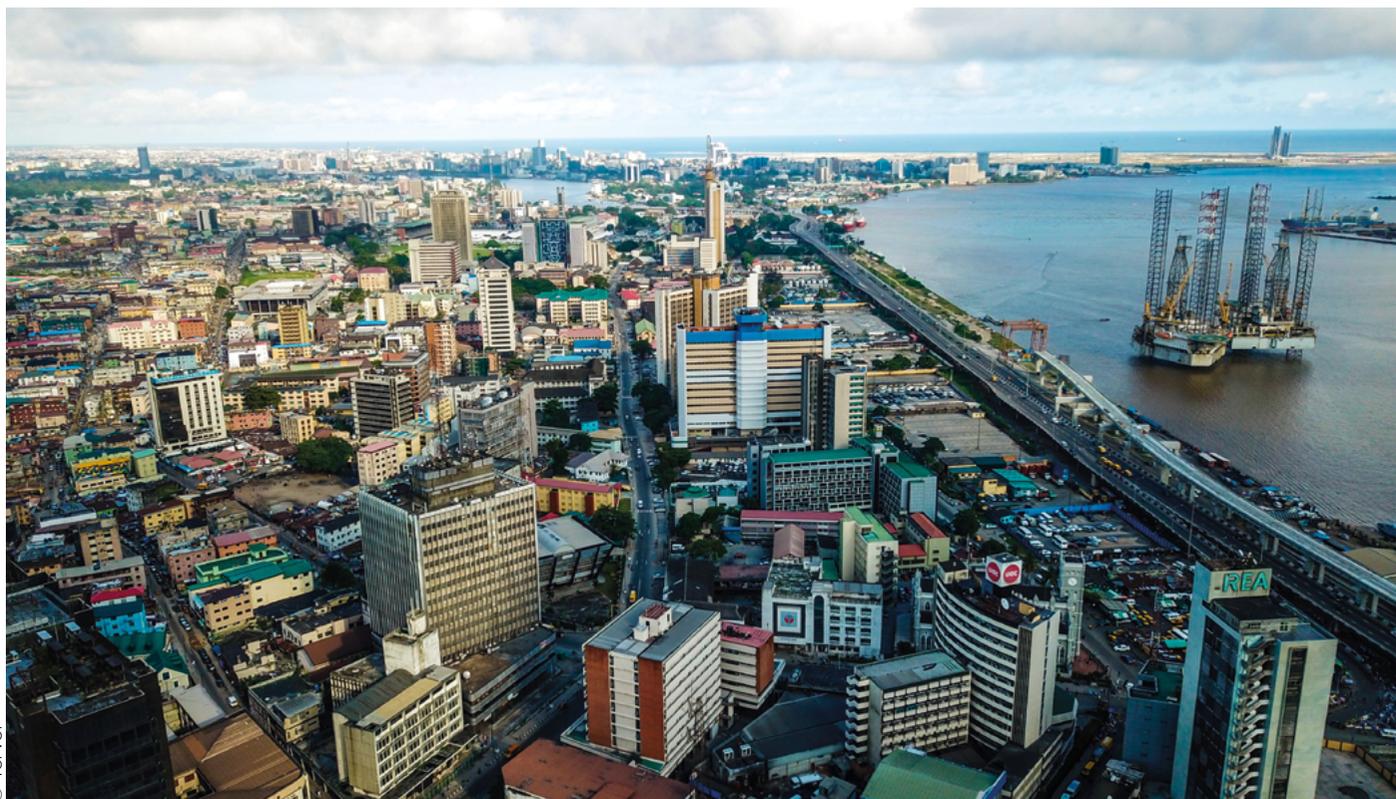
ALAIN ANTIL
docteur en géopolitique, directeur
du Centre Afrique subsaharienne de l'Ifrri

L'Afrique subsaharienne a connu des progrès économiques, mais sa croissance démographique, notamment dans les villes, déborde ses capacités d'accompagnement humain, ce qui entraîne une frustration des populations. La fragilité de nombreux régimes actuels, les tensions internationales et la course à certains matériaux critiques devraient malheureusement y favoriser, à court et moyen termes, une projection des rivalités des puissances dans la zone, selon des modalités de moins en moins aimables.

De 2000 à 2014, l'Afrique subsaharienne (ASS) semblait avoir rompu avec les « décennies perdues » durant lesquelles le marasme économique et les conflits multiples assombrissaient l'avenir de la région. Appréciation des matières premières, désendettement, développement de nouveaux secteurs économiques, baisse du nombre des conflits et de leur létalité, multiplication des nouveaux partenaires, diminution des taux de pauvreté, réémergence des classes moyennes... de nombreux voyants se mettaient au vert et la région était alors envisagée par nombre de nouveaux pays et investisseurs comme un espace d'opportunités.

Une croissance ralentie

Depuis 2015, la croissance s'est ralentie. Entre 2015 et 2022, selon la Banque mondiale, la croissance du PIB par habitant n'aura été positive qu'en 2021 (1,5 %) et 2022 (1,0 %). Baisse des cours de certaines matières premières (2015), impacts économiques de la Covid, tensions inflationnistes liées à la guerre en Ukraine (notamment sur le prix des engrais ou des produits énergétiques)... les économies de la région se sont montrées beaucoup moins résilientes aux chocs externes que lors de la crise financière de 2008. L'absorption de ces chocs s'est faite notamment au coût d'un réendettement important, non seulement auprès de la Chine, devenue le premier prêteur bilatéral, mais surtout auprès d'établissements privés (*private bondholders*). Cette évolution a remis au centre du jeu la question de la dette et, un an après le Ghana (fin 2022), la Zambie et l'Éthiopie se déclaraient en défaut de paiement sur certaines échéances de remboursement de prêt et le Kenya enregistrait un retard de remboursement sur l'une de ses dettes internationales. Une trentaine de pays au sud du Sahara sont classés par les trois grandes agences de notation dans la catégorie « spéculative », c'est-à-dire synonyme d'un risque de défaillance de l'emprunteur très élevé. L'accès aux financements est de ce fait restreint et plus coûteux. Même les autorités chinoises, comprenant tardivement qu'elles devraient procéder à d'importantes annulations de dettes, ont complètement changé de



© Terver

politique en restreignant fortement les prêts au continent (920 milliards d'euros pour l'année 2022 contre 26,98 milliards en 2016).

Une dégradation de la sécurité

Parallèlement, la situation sécuritaire se dégrade depuis une petite dizaine d'années. Il s'agit non seulement d'une augmentation du nombre de conflits, mais encore d'une extension des zones grises, non contrôlées par les États. Après des progrès démocratiques enregistrés lors des décennies 1990 et 2000, nombre de pays au sud du Sahara sont entrés dans des trajectoires de régression, qui se concrétisent par des coups d'État parfois, plus généralement par une dégradation de la qualité des scrutins électoraux, par une brutalisation des institutions (troisièmes mandats) et des oppositions par les équipes en place. On le voit, après une phase positive, la région semble retourner vers des horizons plus inquiétants. Parmi les nombreux facteurs qui conditionneront l'évolution géopolitique de l'Afrique subsaharienne, nous en retiendrons quatre qui nous semblent déterminants.

Enjeu n° 1 : La révolution démographique

Le premier facteur est la révolution démographique et urbaine qui touche la région. Si l'on suit les prévisions actuelles, la population de la zone doublera d'ici 2050 et doublera entre 2050 et la fin du siècle. L'augmentation de la population active (thèse du dividende démographique) peut être une chance, à condition entre autres qu'elle s'accompagne de progrès majeurs du secteur de

l'éducation et que les économies génèrent de nombreux emplois. Prise dans son ensemble, malgré des trajectoires nationales singulières et contrastées, l'ASS a enregistré d'indéniables progrès éducatifs (augmentation très forte des taux de scolarisation) mais elle est clairement distancée par les autres régions en développement dans le monde. Pire, dans certains États où la croissance démographique est la plus vigoureuse (au Sahel notamment), les États n'arrivent même pas, malgré des budgets d'éducation en expansion rapide, à maintenir l'investissement par tête d'élève ou d'étudiant. Dans les espaces ruraux, l'évolution démographique se traduit par une densification rapide des terroirs et des nombreux différends fonciers, et plus largement par une compétition, mal régulée par la puissance publique, pour l'accès aux ressources naturelles, générant des tensions qui constituent l'un des soubassements des conflits armés.

La révolution urbaine

Plus rapide encore est l'accroissement urbain. Il y aura 700 millions d'urbains en plus entre 2020 et 2050. Cette évolution revêt maints aspects positifs, mais à la condition d'une gouvernance réussie de cette transition urbaine, pour que notamment les questions de mobilité, de gestion des déchets et du foncier ou encore de la planification des infrastructures soient correctement gérées, au risque sinon d'étouffer les cités millionnaires du continent sous leur propre poids. Au-delà de la question du nombre, la question de l'urbanisation peut être reformulée de la manière suivante : comment construire des infrastructures dans les villes principales sans délaisser les villes →

↑ Lagos, au Nigeria, fait partie des villes les plus peuplées d'Afrique.

→ secondaires et les espaces ruraux, et ainsi éviter d'accentuer dramatiquement les inégalités territoriales ? La stabilité des États passe par l'aménagement des territoires. En effet, l'ASS compte aujourd'hui beaucoup plus de « poches de prospérité » que par le passé, où le dynamisme est réel (villes, enclaves minières, espaces ruraux périurbains, espaces littoraux ou certaines zones frontalières...). Cependant, des parts importantes des territoires n'ont vu aucune amélioration depuis des décennies, entraînant des frustrations qui peuvent être récupérées par des entrepreneurs politiques qui agitent des discours ethnico-régionaux.

Enjeu n° 2 : Plus de valeur ajoutée dans les territoires

Le second facteur est la place qu'occupe l'ASS dans la division internationale du travail, autrement dit comment l'ASS peut dégager plus de valeur ajoutée sur ses territoires au lieu d'être un fournisseur de matières premières pour le reste du monde. Malgré les discours afro-optimistes et les rhétoriques fabuleuses qui ont fleuri depuis le début des années 2000, l'ASS, à l'exception d'une poignée de pays, ne transforme pas ses matières premières pour de multiples raisons (qualité des infrastructures, important déficit de production électrique, instabilité juridique...), ce qui interdit jusqu'à maintenant les trajectoires d'émergence. C'est une réalité sur laquelle le « nationalisme des ressources » vient buter comme un discours sans effet. Pire, malgré des transformations économiques internes parfois très positives (services financiers, NTIC, agriculture, BTP...), de nombreuses économies subsahariennes présentent un bouquet de produits exportés très réduit, qui les expose aux aléas de leurs cours mondiaux, comme, dans une version extrême de ce syndrome, les pays quasi mono-exportateurs de pétrole (Nigeria). À court et moyen termes, on ne voit pas les dynamiques à l'œuvre pouvant contredire ce douloureux constat, ce qui maintient ces pays dans des formes de dépendance de l'extérieur : régime d'aides, dépendance aux mandats des diasporas, aux investissements directs de l'étranger (IDE) ou aux annulations de dettes.

Enjeu n° 3 : Rivalités politiques et conflits régionaux à dimension internationale

À cette problématique vient dangereusement s'ajouter une autre. Durant la phase 2000-2015, de nombreux pays qui n'avaient pas ou peu de relations avec l'Afrique se

sont dotés d'une politique africaine. Ce phénomène a offert aux pays de l'ASS de nouvelles possibilités et des alternatives à leurs partenaires traditionnels. La compétition entre pays-puissances n'a pas, pendant cette période, pris la forme d'une géopolitique agressive des ressources, instrumentalisant les fragilités politiques des pays. Cependant, et c'est là le troisième facteur, nous sommes clairement entrés dans une nouvelle phase sur ces sujets. Les projections de puissances sur le continent africain prennent de plus en plus le tour d'une *dirty tricks policy*. Plusieurs conflits présentent déjà une dimension internationale, voire une projection des rivalités (entre pays du Golfe, entre la Russie [et le Sud global] et l'Occident, entre l'Algérie et le Maroc au Sahel, etc.). Nous prendrons ici quelques exemples pour illustrer ce changement d'époque.

Le cas de la Russie et de la Chine

On voit clairement que la Russie, depuis 2014 (annexion de la Crimée et début des sanctions), a organisé son retour sur le continent africain comme l'une des dimensions de sa lutte contre ce qu'elle appelle « l'Occident collectif ». Cela prend une dimension toute particulière dans l'Afrique francophone, traditionnellement proche de Paris, où l'activisme et la propagande anti-française sont très importants et ont déjà porté leurs fruits. Trois pays sahéliens, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, ont en effet déjà dénoncé les accords de défense avec Paris, en l'espace de deux ans. On est très loin de l'époque où la Russie s'abstenait de bloquer, au Conseil de sécurité de l'ONU, la résolution S/2011/142 présentée par les Britanniques et les Français en 2011, sur l'instauration d'un régime d'exclusion aérienne en Libye. Début 2023, l'exercice naval « Mosi II », mené conjointement par les marines russe, chinoise et sud-africaine, dans les eaux sud-africaines au large de Durban, a rappelé que l'ouest de l'océan Indien (ou la côte est du continent africain) était devenu un espace de compétition géopolitique important où Russes et Chinois s'opposaient de plus en plus frontalement aux Occidentaux et à leurs alliés indiens ou japonais. Pourtant, il y a encore moins de dix ans, Européens et Chinois coopéraient étroitement et efficacement à la lutte contre la piraterie le long de la Corne de l'Afrique. Aujourd'hui, les Occidentaux craignent l'ouverture d'une deuxième base militaire chinoise (après celle de Djibouti), cette fois-ci sur la façade atlantique de l'Afrique. Des négociations sur ce point étaient en cours, entre Pékin et Libreville, dont on ne connaît pas le degré d'avancement, avant le coup d'État qui a renversé le président Ali Bongo en août 2023.

*“Les
projections
de puissances
prennent
de plus en plus
le tour d'une
dirty tricks
policy.”*



© Ms



© mathesius

↑ Les Occidentaux craignent l'ouverture d'une base militaire chinoise à Libreville, Gabon.

← Embarcation sur le littoral somalien.

Le cas des pays du Golfe et du Proche-Orient

L'Afrique de l'Est est par ailleurs devenue un terrain d'affrontement entre pays du Golfe et du Proche-Orient (Émirats arabes unis, Qatar, Arabie saoudite, Turquie, Égypte); c'est particulièrement manifeste dans les conflits en Libye et au Soudan, où ces pays soutiennent directement les parties en conflit. Le camp du maréchal Haftar en Libye est soutenu par les EAU, l'Arabie saoudite et l'Égypte, tandis que la Turquie et le Qatar soutiennent le gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli. Au Soudan, le général Abdel Fattah al-Burhan est soutenu par l'Égypte et les États-Unis tandis que son adversaire, le général Mohamed Hamdan Dogolo alias Hemetti, est soutenu par les EAU et l'Armée nationale libyenne du maréchal Haftar. Dans le même temps, l'Arabie saoudite tente une médiation dans ce pays jugé comme stratégique par les pays du Golfe. Le Soudan a en effet reçu de très importants investissements de ces derniers dans le secteur agricole, dans une démarche de sécurisation de leurs approvisionnements alimentaires. Ces alliances sont d'autant plus à surveiller que la zone vit depuis quelques décennies des processus de partition territoriale (Somalie-Somaliland, Éthiopie-Érythrée, Soudan, Soudan du Sud, Libye, Tigré...) aboutis ou non et connaît des tensions très fortes entre l'Éthiopie et l'Égypte à cause de la construction par Addis Abeba du grand barrage de la Renaissance sur le Nil Bleu, dans l'État régional de Benishangul-Gumuz.

Le cas des États-Unis

Les États-Unis, qui avaient largement désinvesti l'ASS sur les questions de sécurité depuis les années 1990, ont décidé de s'intéresser de nouveau à cette région, inquiets de la fulgurante progression des liens économiques et sécuritaires de la zone avec la Chine et du très agressif retour de la Russie sur le continent. La République centrafricaine accueille aujourd'hui sur son territoire à la fois les mercenaires russes de Wagner et des mercenaires américains de Bancroft Global Development...

Enjeu n° 4: L'agitation sécuritaire face à la fragilisation des régimes

Cette agitation sécuritaire est à replacer dans un quatrième facteur, celui de la stabilité des régimes. En effet, pour brosser à grands traits, un nombre croissant de régimes se retrouvent fragilisés en raison de leurs déboires sécuritaires et économiques. Face à cette tendance, un marché de plus en plus vaste de la « sécurisation de régimes » s'est développé: formation d'unités d'élite, appui au renseignement, vente de logiciels de surveillance, vente d'armes ou déploiement de mercenaires ou de bataillons privatisés sont des figures de plus en plus récurrentes. Cette fragilisation des régimes, à laquelle il faut donc remédier, s'accompagne d'une course mondiale à l'énergie et aux « métaux critiques » essentiels à la transition énergétique. Depuis la fin de la guerre froide, on avait assisté à un déphasage entre relations sécuritaires et relations économiques (par exemple le Niger avait un accord de défense avec la France, ce qui ne l'a pas empêché de diversifier ses partenaires miniers et commerciaux). Nous n'allons pas forcément retourner dans une configuration de guerre froide, mais il est possible que le rephasage progresse. D'autant plus que la vente de certains systèmes d'armes implique (pour la maintenance, la formation, la livraison de pièces détachées...) de vrais partenariats stratégiques, que certains pays de l'ASS devront gager sur leurs ressources minières ou la prise de participation dans certaines infrastructures ou entreprises nationales. ✕

IMPACT DE LA GÉOGRAPHIE SUR LES FRONTIÈRES AFRICAINES



LAURENT GÉDÉON
maître de conférences HDR
en géopolitique (UCLy),
chercheur à l'Institut d'Asie orientale (IAO),
ENS de Lyon

Il existe un rapport direct entre la géographie physique et certaines enveloppes frontalières sur le continent africain. Plusieurs exemples mettent ainsi en évidence le fait que des dyades (lignes de frontière) ont été fixées en s'appuyant sur l'existence d'éléments naturels particulièrement saillants. Par leur présence même, ceux-ci jouaient un rôle de séparateur permettant d'équilibrer l'influence des acteurs sur le terrain. Que ce soit sur le plan terrestre ou sur le plan maritime, la géographie joue donc un rôle déterminant dans les dynamiques géopolitiques qui se développent sur le continent africain et a eu, et aura sans doute encore à l'avenir, des conséquences sur le tracé des frontières africaines.

Il importe de rappeler que les frontières sont des objets géographiques, géopolitiques mais aussi juridiques très complexes. Une de leurs particularités réside dans le fait qu'elles sont autant des facteurs de séparation que de jonction. Toutefois, quelle que soit leur fonction, elles marquent toujours une interaction entre des groupes humains, que celle-ci prenne la forme d'une coopération, d'une opposition ou d'un contournement.

La subjectivité des frontières

Intentions politiques, confirmées par des dispositions juridiques, elles apparaissent en premier lieu comme des représentations subjectives dont l'objectif principal est de permettre la délimitation entre l'espace qui relève de soi et celui qui relève de l'autre. Toutefois, cette dimension abstraite ne les affranchit pas pour autant de la réalité géographique. La question du rapport entre géographie et frontière est donc incontournable. Or, la matérialité d'une délimitation frontalière étant loin d'être toujours facile à établir, force est de constater que fréquemment la frontière prend la forme d'une ligne imaginaire dont seule une connaissance précise du terrain permet de confirmer le franchissement. Il arrive, *a contrario*, dans certains cas qu'elle s'inscrive avec vigueur dans le paysage sous la forme d'un élément naturel, par exemple une montagne, ou d'une œuvre humaine, à l'instar de la Grande Muraille de Chine qui marque profondément le paysage du Hebei et des provinces voisines.

Une nécessaire approche multiscale

Aborder la question des frontières en Afrique nécessite des changements de niveau d'analyse, tant spatiale que temporelle, en raison de la superficie de ce continent (30,4 millions de kilomètres carrés), de sa diversité sur le plan géographique et humain (1,34 milliard d'habitants), de son histoire complexe et du nombre de pays qu'elle abrite (54). À cela s'ajoute le fait que la



← Les chutes Victoria, sur le fleuve Zambèze, marquent la frontière entre la Zambie et le Zimbabwe.

© sunsinger

↓ Wadi Halfa, à la frontière entre le Soudan et l'Égypte.



© Aufwind-Luftbilder



© Sergey

création de nombreux États à la période des indépendances a généré de multiples dyades, auxquelles s'additionnent celles liées à l'émergence d'entités étatiques *de facto* tels le Sahara occidental ou le Somaliland par exemple. À petite échelle, l'observation de la carte de géographie physique du continent africain laisse apparaître de vastes espaces naturels qui semblent, par leur nature même, jouer le rôle de séparateur entre groupes humains. C'est évidemment le cas du Sahara, qui coupe le nord du continent selon une ligne médiane allant d'ouest en est, de la grande forêt équatoriale (la deuxième plus vaste après l'Amazonie) située au centre et à l'ouest de l'ensemble africain, mais aussi des régions semi-arides de l'Afrique australe, à cheval sur la Namibie et le Botswana actuels. La question qui se pose alors est de savoir s'il existe une corrélation entre limites de ces espaces et limitations frontalières.

↑ Tracé de la frontière entre la Namibie et le Botswana.

“Fréquemment la frontière prend la forme d'une ligne imaginaire.”

Le cas du Sahara

L'étude plus approfondie montre que cette corrélation n'est pas une norme, comme nous le prouve le cas du Sahara. De manière relativement simplifiée, il est en effet habituel de considérer que ce dernier sépare l'Afrique du Nord de l'Afrique noire. Pour autant, on remarque qu'il ne s'agit nullement d'une séparation hermétique et que la région saharienne et subsaharienne représente une aire de jonction importante entre diverses populations situées à ses extrémités méridionale et septentrionale. La cartographie des États confirme ce fait, puisque les territoires de pays comme le Mali, le Niger ou le Tchad, par exemple, s'étendent des régions subtropicales voire subéquatoriales vers le sud. On remarque en outre que les interactions humaines à travers l'espace saharien sont anciennes, marquées par l'émergence de puissances comme les royaumes soudaniens au XI^e siècle, l'empire du Mali à partir du XIII^e siècle ou lors de l'âge d'or de l'empire Songhaï au XV^e siècle. Aujourd'hui encore, le Sahara et ses territoires périphériques apparaissent comme un important espace de jonction et de coopération, ainsi que le montre →

→ la galaxie des mouvements islamistes qui s'y est développée, dans le contexte général d'émergence des mouvances telles que Al-Qaïda ou l'État islamique.

L'importance des lacs...

À l'ouest du continent, le système du rift est-africain (SREA) a eu pour conséquence la formation de plusieurs lacs importants : lac Albert (Mobutu Sese Seko), lac Edward (Rutanzige), lac Kivu, lac Tanganyika, lac Mweru et lac Malawi. Comme dans le cas du Sahara, ces lacs apparaissent comme des espaces de coopération mais ils jouent, pour certains d'entre eux, le rôle de séparation frontalière. Plusieurs pays se partagent ainsi ces différents rivages : l'Ouganda et la République démocratique du Congo (RDC) pour les lacs Albert et Edward ; le Rwanda et la RDC pour le lac Kivu ; la Tanzanie, la RDC, la Zambie et le Burundi pour le lac Tanganyika ; la Zambie et la RDC pour le lac Mweru ; le Malawi, la Tanzanie et le Mozambique pour le lac Malawi. Le lac Tanganyika présente la particularité d'englober la totalité de la frontière entre la RDC et la Tanzanie.

... et des fleuves

L'élément aquatique, en tant que séparateur frontalier, se retrouve également avec les grands fleuves. Ces derniers sont nombreux sur le continent africain, bien qu'inégalement répartis, surtout présents dans la partie médiane et sud, pratiquement inexistant dans la partie saharienne – à l'exception notable du Niger et du Nil, dont l'orientation sud-nord est en soi une particularité. Plusieurs de ces cours d'eau situés dans des zones frontalières jouent le rôle de dyade. C'est le cas des huit fleuves suivants : l'Orange, qui sépare l'Afrique du Sud de la Namibie ; le Limpopo, qui sépare l'Afrique du Sud du Botswana et du Zimbabwe ; le Donga, qui sépare le

Fleuve Congo →
à Ngaliema, RDC.
Vue de Brazzaville,
République du Congo,
en arrière-plan.



© Michel

Cameroun du Nigeria ; le Zambèze, qui sépare la Namibie de la Zambie mais également la Zambie du Zimbabwe ; le Komadougou Yobé, qui sépare le Niger du Nigeria avant de se jeter dans le lac Tchad ; le Congo, qui sépare la République du Congo de la RDC ; le Bahr al-Arab qui sépare le Soudan du Soudan du Sud ou encore l'Oued Kiss, qui sépare l'Algérie du Maroc.

Le cas du Bahr al-Arab

Les fleuves, par leur nature même, facilitent les flux illégaux et, dans la plupart des cas cités ci-dessus, on voit émerger des problèmes sécuritaires liés principalement à des activités de contrebande. Au-delà du seul aspect sécuritaire, certains d'entre eux s'intègrent à des problématiques plus larges, d'ordre géopolitique. C'est le cas du Bahr al-Arab compte tenu des relations tendues qui existent entre le Soudan et le Soudan du Sud. On rappelle que le Soudan du Sud est issu de la scission entre le nord du Soudan, à majorité musulmane, et le sud à majorité chrétienne et animiste. Le nouvel État devient le 193^e membre de l'ONU le 14 juillet 2011. En dépit de cette normalisation internationale, on voit perdurer les tensions entre les deux Soudan, qui portent principalement sur le tracé frontalier. En effet, l'appartenance des États fédérés soudanais situés au voisinage du Soudan du Sud, comme le Nil Bleu, le Kordofan du Sud et la région d'Abiye, n'a pas encore été tranchée entre les deux pays qui se sont affrontés militairement à plusieurs reprises. La situation du Bahr al-Arab doit donc être analysée à l'aune de ce contexte.

Le cas de l'Oued Kiss

Autre exemple, celui de l'Oued Kiss, qui sépare le Maroc et l'Algérie. Ces deux États se trouvent également en situation de rivalité territoriale. Les relations algéromarocaines se sont dégradées peu après l'indépendance algérienne, aboutissant à la guerre des Sables d'octobre 1963. Celle-ci ne permit pas de résoudre le différend et la rivalité entre les deux pays n'a fait que croître lorsque l'Algérie est devenue le principal soutien du Front Polisario, dont l'appareil politique s'était replié sur la ville algérienne de Tindouf. Là encore, l'analyse de la situation de l'Oued Kiss doit se faire en gardant ce contexte en arrière-plan et sachant que les frontières terrestres entre les deux pays, longues de près de 1 900 km, sont officiellement fermées depuis 1994.

↓ Pirogues au bord
du lac Malawi.



© erichon

Les régions frontalières comme zones refuges

Il est utile d'évoquer ici le concept de zone refuge, étroitement lié à celui de zone frontalière. L'analyse géopolitique des conflits permet en effet d'identifier la présence de nombreux groupes minoritaires dans le monde, en lutte contre un État central perçu comme hégémonique. L'une des stratégies les plus communes a consisté, pour ces acteurs, à s'éloigner du centre pour investir des espaces périphériques moins sujets aux pressions de l'acteur dominant. Fréquemment situés aux limites du pays et bénéficiant de conditions naturelles favorables, ces territoires sont souvent montagneux et proches, voire à cheval sur les frontières. La carte géomorphologique du continent africain fait apparaître plusieurs massifs montagneux jouant ce rôle. On peut notamment citer le massif du Tibesti, situé à l'extrême nord du Tchad, aux limites de la Libye, et occupé par les Teda, ou encore le massif du Darfour, constitué de plateaux surmontés de volcans, qui jouxte l'est du Tchad et a servi de refuge aux Four qui ont donné leur nom à la région. Il faut aussi mentionner que des zones désertiques ou arides servent également de zones refuges. À l'instar des montagnes citées plus haut, elles se situent généralement en périphérie des territoires des États et donc, *de facto*, dans des zones frontalières. C'est le cas du Somaliland, par exemple, avec les Isaaq et les Dir.

Les richesses naturelles

Entrent dans le champ de la géographie les richesses naturelles. Or ces dernières ont également suscité des problématiques frontalières, en favorisant des projets d'autonomie voire de sécession de certains territoires. C'est par exemple le cas du Biafra, du Sahara occidental ou encore du Katanga. Dans le cas du Biafra, qui affronta le Nigeria dans le cadre d'une guerre civile qui dura de juillet 1967 à janvier 1970, le pétrole, dont la province sécessionniste était richement pourvue, représentait sans conteste un enjeu essentiel pour les belligérants. Le Sahara occidental (ancien Sahara espagnol) fait quant à lui l'objet d'un conflit entre les Sahraouis, regroupés au sein du Front Polisario, et le Maroc. L'Algérie est partie prenante dans le conflit et a apporté un soutien logistique et militaire (notamment lors de la bataille d'Amgala en janvier 1976) aux Sahraouis. Le conflit est gelé depuis de nombreuses années sans qu'émergent pour le moment de perspectives de résolution. Comme pour le Biafra, il existe un enjeu économique centré, dans ce cas, sur le phosphate dont cette région est le deuxième producteur mondial. Un autre enjeu économique est lié à l'accès à l'océan Atlantique, accès qui offrirait à l'Algérie l'avantage d'une situation de

bimaritimité. Enfin, dans le cas du Katanga, la province déclara son indépendance le 11 juillet 1960 sous l'impulsion de Moïse Tshombé. L'État du Katanga finit par être réuni de force au Congo-Kinshasa, trois ans plus tard, avec la participation des troupes de l'ONU. L'enjeu économique résidait dans la présence de très importants gisements de cobalt, cuivre, fer, radium, uranium et diamant dans le sous-sol de la province.

Le cas de l'Érythrée

Il est intéressant, dans ce cadre, de se pencher également sur le cas particulier de l'Érythrée, en conflit ouvert avec l'Éthiopie. À travers son contrôle sur cette région, il s'agissait pour Addis Abeba de s'assurer une ouverture sur la mer. L'analyse de la carte nous montre que, dans ce conflit, les éléments différenciateurs entre les deux pays sont d'ordre à la fois ethnique (l'Érythrée est majoritairement peuplée de Tigrinas et de Tigrés, différents des ethnies occupant l'Éthiopie) et géographique. En effet, le territoire éthiopien se caractérise par son relief montagneux plus ou moins élevé sur lequel furent édifiés le royaume des Zagoués (XII^e-XIII^e siècle), le royaume des Salomoniens (XIII^e-XIV^e siècle), puis le royaume gondarien (XVII^e-XIX^e siècles). L'Érythrée se trouve en rupture partielle sur le plan géographique, avec une altitude moyenne beaucoup plus basse et une longue plaine littorale. Il est à noter que c'est aussi le cas de la région est de l'Éthiopie, faite de plaines de faible altitude et réclamée par la Somalie. Celle-ci revendique en effet une influence historique sur ce territoire et argue du caractère somali de sa population.

La dimension océanique de l'Afrique

Enfin, la dimension maritime de l'Afrique ne doit pas être négligée. Le continent est *de facto* une île, du fait de la séparation induite par le canal de Suez. Cette ouverture océanique implique l'existence de frontières maritimes définies dans le cadre de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM). Cette dimension frontalière liée à l'espace maritime autour de l'Afrique ne doit pas être ignorée car, si elle est source incontestable de richesse pour les États côtiers, notamment en raison des ressources halieutiques et énergétiques présentes dans les zones économiques exclusives, elle contient aussi en germe des conflits à venir. Ceux-ci pourraient être liés aussi bien à une délimitation contestée de l'espace marin qu'aux revendications croissantes des pays s'estimant lésés par l'absence de façade maritime. Ce mouvement va d'ailleurs bien au-delà de l'Afrique et pourrait induire à terme des changements dans le droit international maritime. X

“Le continent africain est de facto une île.”

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, GROUPES ETHNIQUES ET DÉMOGRAPHIE AFRICAINE



MOEZ AJMI (X99)
secrétaire général d'X Afrique

Aborder l'Afrique d'un point de vue des frontières entre les États indépendants (au nombre de 54 aujourd'hui) est très réducteur de la richesse qu'offre le continent en matière de diversité culturelle et ethnique. Ces frontières issues de la colonisation ne traduisent aucune réalité historique et sont parfois complètement ignorées par des groupes ethniques vivant de part et d'autre de certaines frontières. Il faut revoir les idées toutes faites en la matière pour construire des partenariats efficaces.



© Pierre Laborde

En octobre 2007, ce fut mon premier déplacement en Afrique subsaharienne, à Libreville au Gabon. Bien que je sois originaire d'Afrique du Nord, ce déplacement marque le début de mon histoire avec le continent africain où je passe aujourd'hui, depuis de nombreuses années, la moitié de mon temps en parcourant plusieurs pays africains dans le cadre de mon travail de conseil auprès d'investisseurs privés et de sociétés nationales opérants dans les industries extractives sur le continent africain. À travers cet article, j'essayerai d'apporter une lecture des interactions entre la géographie physique, les groupes ethniques et la démographie africaine. En commençant par déterminer ce qui caractérise le continent africain sur chacun de ces trois thèmes.

↑ Un marché au Tchad.



© Dennis



© Monkey Business

↑ Enfants transportant des bidons d'eau en Ouganda.

← Écolière lisant à son bureau en Afrique du Sud.

La géographie physique

La géographie du continent est massive. Son cœur est un plateau rocheux surélevé formé il y a entre 3 500 et 500 millions d'années, riche en minéraux mais aux sols pauvres. Les zones les plus élevées sont situées sur les côtés, conférant au continent un caractère « fermé ». Des vastes bassins hydrographiques caractérisent l'intérieur du continent, qui vont jouer un rôle catalyseur dans les rencontres des populations africaines. La carte climatique et la répartition de la végétation et de certaines matières premières (notamment le fer et l'or) ont également favorisé le mouvement des populations. L'élevage et l'agriculture ajoutés à la chasse et à la cueillette ont contribué au fort accroissement des populations.

Les groupes ethniques

Le continent africain compte un nombre élevé de groupes ethniques, certains le chiffrant à plus de 2 500 groupes, entraînant ainsi une diversité linguistique et de pratiques culturelles. Les multiples crises qu'a connues le continent ont contribué au paysage socioculturel et politique africain. Là aussi, la création des États africains n'a pas réussi à fonder la notion d'un bien commun des peuples, provoquant ainsi un refuge dans les groupes ethniques d'origine ou dans le tribalisme, utilisé souvent par les politiciens en périodes électorales en Afrique. Le défi du continent était et est de savoir vivre les conflits ethniques et d'interagir les uns avec les autres en dépassant ses différences.

“Plus de 2 500 groupes ethniques.”

La démographie africaine

Selon les prévisions de l'ONU, les pays africains devraient contribuer à plus de la moitié de l'augmentation prévue de la population mondiale en 2050. Et en 2100 plus du tiers de l'humanité sera africaine, selon l'Ined. Ce boom démographique constituera-t-il un handicap ou une force pour le continent ? Plusieurs lectures existent quant à la réponse à cette question ; ce boom pourrait accélérer la croissance économique de l'Afrique mais sans encadrement, autrement dit sans la création de conditions de réalisation (éducation, santé, infrastructures, etc.), ce boom pourrait se transformer en un handicap. Aujourd'hui, les pays africains importent plus qu'ils n'exportent, les travailleurs africains ne contribuent pas ainsi suffisamment à la richesse du continent, ce phénomène engendre des inégalités importantes dans la population africaine, favorables à la violence et au terrorisme. Une augmentation de la population, sans encadrement, ne fera qu'accentuer ces phénomènes. À noter que les données démographiques en Afrique constituent des estimations non précises et faisant parfois l'objet de révisions non négligeables ; le Nigeria a connu par exemple des fluctuations importantes d'un recensement de population à l'autre.

Comment la géographie physique influence la démographie africaine ?

La géographie, notamment la carte climatique du continent, explique en grande partie les mouvements migratoires et les variations démographiques africaines. Cette influence sur la population pourrait se matérialiser sous trois formes : le comportement biologique de l'homme, ses aptitudes à satisfaire ses besoins alimentaires et les conditions d'exploitation agricoles et commerciales. Les phases de pluies constituent en général des phases d'accroissement démographique et les phases de sécheresse des sources d'agressions de toutes sortes ; l'assèchement du Sahara a entraîné la migration des populations de langues nilo-sahariennes vers le nord ou vers le sud ; le recul des précipitations et la disparition de la forêt équatoriale ont conduit les groupes de locuteurs de langues bantoues à progresser vers le sud et le sud-est, jusqu'en Afrique australe.

Une densité de population très inégale

La densité de population africaine est faible, de 30 habitants par km², et la répartition est inégale sur le continent entre l'intérieur d'une part et les grandes vallées, les littoraux et les hautes terres, du fait des contraintes naturelles. Le Sahara et le Kalahari comptent moins d'un habitant par km², alors que la densité au Burundi est de 500 habitants au km² et celle du Nil de plus de 1 500 habitants au km². Les foyers les plus peuplés du continent africain sont au nombre de six : le foyer →

→ de l'Afrique du Nord, le foyer du golfe de Guinée, le foyer de la vallée du Nil, le foyer de la montagne éthiopienne, le foyer de l'Afrique des Grands Lacs et le foyer de l'Afrique australe. Les mouvements de population et les échanges furent aussi encouragés par la complémentarité de certaines régions, comme le sel qui n'est produit que dans certaines zones bien délimitées (aires désertiques du Sahara ou du Kalahari) ou encore comme le fer utilisé dans la fabrication de la daba et se trouvant au Maghreb, dans le Niger oriental et sur le plateau du Nigeria central.

Un défi pour la transition urbaine

Cette démographie africaine constituera un défi pour la transition urbaine et sa politique locale correspondante ; gestion et aménagement urbains, intégration des échelles locales et régionales pour tenir compte des réalités africaines, aspects environnementaux, etc. La croissance urbaine africaine, expliquée à moitié par l'exode rural et à moitié par la croissance de la population urbaine elle-même, constitue aujourd'hui une chance économique, mais mal valorisée par les pouvoirs publics. Les villes africaines constitueront demain la future géographie physique qui animera le continent ; des villes bien planifiées et bien gérées, à l'heure du développement des *smart cities*, peuvent contribuer au développement économique de l'Afrique tout en gardant une empreinte culturelle locale.

Comment les groupes ethniques influencent la démographie africaine ?

La différenciation entre communautés se fait en fonction de l'ethnie en Afrique, motivée parfois par une volonté politique de discrimination positive. De nombreux recensements de population comportent une variable de collecte relative à l'ethnie, comme celui au Burkina Faso, même si cette variable a aujourd'hui été remplacée par la langue parlée. Plusieurs sociologues africains estiment d'ailleurs que l'ethnie est un faux concept, comme celui de l'identité nationale, et retiennent les critères linguistiques pour différencier les communautés ; trois quarts des langues africaines appartiennent à la famille des langues bantoues, une grande famille des langues nigéro-congolaises, dont les noyaux primitifs se trouvaient sur les plateaux nigériens qui se sont dispersés progressivement vers l'Afrique occidentale et l'Afrique australe en apportant la métallurgie du fer. Il s'agissait de la première colonisation interne du continent.

L'ethnie, source de conflits ?

Pour simplifier, nous pouvons diviser les peuples d'Afrique en deux groupes : d'une part les Arabo-Berbères habitant l'Afrique du Nord, ce sont des métis de Noirs d'Afrique et de Blancs, Sémites et Indo-Européens, et les Négro-

Africains d'autre part. Le nombre élevé de groupes ethniques en Afrique, voire à l'intérieur d'un seul État africain (plus de 250 groupes ethniques recensés dans la seule République démocratique du Congo), peut constituer un obstacle au développement d'une unité nationale, et parfois un élément d'instabilité pour des groupes ethniques en position transfrontalière, à l'exemple de l'ethnie Zaghawa transfrontalière entre le Tchad et le Soudan. En réalité, c'est l'utilisation politique de l'ethnicité (« politisation de l'ethnicité »), pour mobiliser des partisans dans une conquête du pouvoir, qui serait la source de conflits. Le Rwanda en est l'illustration lors du génocide des Tutsis par les Hutus en 1994. On réduit souvent à tort tout conflit en Afrique à un pur conflit ethnique !

Faire converger ethnie et État ?

La croissance rapide de population en Afrique stimule les revendications autochtones pour représenter les circonscriptions, qui peuvent dégénérer en discrimination et en nettoyage ethnique, alimentées par la pression sur les ressources et les terres. La crise économique en Côte d'Ivoire des années 1990 a précipité la guerre civile sur les terres entre les populations de la ceinture forestière productrice de cacao et les immigrants de la savane septentrionale. Plusieurs outils existent aujourd'hui, accélérés par les processus démocratiques, pour faire converger ethnie et État, ou comment établir un environnement harmonieux, d'intégration sans exclusion, de partenariats économiques et de partage de valeurs communes. On pourra citer par exemple la commission pour les droits de l'homme et la justice administrative au Ghana, visant à atténuer les conflits ethniques, ou encore la décentralisation du pouvoir au Kenya qui, après les violences des élections de 2007, a adopté une Constitution donnant à ses gouverneurs une grande autonomie.

Un nouveau paradigme

Appréhender l'Afrique n'est pas facile et nécessite la prise en compte de ces interactions entre la géographie physique, les groupes ethniques et la démographie africaine, sur un plan que ce soit politique, diplomatique ou économique. À l'aube de la ruée vers le continent et ses ressources fossiles et minières, accentuée par la transition énergétique (il suffit de voir le nombre de sommets Afrique organisés par tel ou tel pays pour se rendre compte de l'importance qu'occupe aujourd'hui le continent), il conviendrait de procéder à des innovations sur les partenariats avec les pays africains, pour intégrer de nouveaux paramètres discriminants jusqu'à présent ignorés : favoriser le développement économique local, préserver la diversité culturelle et ethnique, former la jeunesse africaine, accompagner la lutte contre le changement climatique, promouvoir les droits humains et enfin respecter l'Homme africain. ×



← Septembre 2011, des familles somaliennes quittent leurs maisons à cause d'une sécheresse mortelle.

↓ Juillet 2014, à Gambela, en Éthiopie, des réfugiés ont fui les affrontements entre les forces gouvernementales sud-soudanaises et l'ancien président du Soudan du Sud, Riek Machar.

© mehmet ali poyraz

MIGRATIONS ET CONFLITS EN AFRIQUE



© Richard Juilliart



Interview de **GILLES YABI**
directeur exécutif et fondateur
du *West Africa Citizen*
Think-Tank (wathi.org)



par **BERTRAND LÉPINOY (X78)**
conseil de direction
générale et dirigeant
de transformation
d'entreprises

Gilles Yabi analyse les évolutions stratégiques de l'Afrique contemporaine, notamment de l'Afrique de l'Ouest avec laquelle la France a des liens historiques particulièrement étroits. Le problème de l'Afrique n'est pas les frontières telles qu'elles sont, mais le fait que les États africains n'aient pas su développer leur économie pour donner à leur population des raisons de rester sur place. Or l'Afrique a d'importantes ressources naturelles et la compétition internationale pour les exploiter sera rude.

Pouvez-vous vous présenter et expliquer votre mission et le rôle de votre think-tank Wathi ?

J'anime depuis son lancement en 2015 le *think-tank* citoyen de l'Afrique de l'Ouest Wathi (www.wathi.org), qui a le statut d'une association à but non lucratif basée à Dakar au Sénégal. Avant cela, j'avais travaillé comme analyste politique principal, puis comme directeur pour l'Afrique de l'Ouest de l'International Crisis Group, une organisation internationale non gouvernementale dédiée à la prévention et la résolution des conflits armés. Citoyen béninois, né à Cotonou, je réside au Sénégal depuis près de vingt ans, après avoir passé une dizaine d'années en France pour mes études supérieures. Je suis titulaire d'un doctorat en économie du développement de l'université de Clermont-Ferrand (France).

Wathi, *think-tank* citoyen de l'Afrique de l'Ouest, est une plateforme de réflexion collective sur les enjeux du présent et du futur de cette région. Même si la zone de concentration de Wathi est l'Afrique de l'Ouest et si nous ne manquons pas de souligner la grande diversité du continent, Wathi s'intéresse aussi à toutes les autres régions africaines, d'autant plus que les grands défis sont similaires. Wathi est né de la conviction que toutes les sociétés ont besoin d'une masse critique croissante d'hommes et de femmes qui, au-delà de leurs propres domaines de compétence et d'activité, s'intéressent aux questions d'intérêt général.



→ **Comment les frontières géographiques, souvent héritées de la période coloniale, influencent-elles les dynamiques de migration et de conflit régionales en Afrique ?**

Les frontières, en Afrique comme ailleurs, font naître les migrations d'un pays à l'autre, précisément parce qu'elles définissent le territoire sur lequel l'autorité d'un État est reconnue et au sein duquel les populations peuvent *a priori* se mouvoir librement. C'est le franchissement d'une frontière qui va faire la différence entre les migrations internes, des personnes qui se déplacent pour une multitude de raisons au sein de leur territoire national, et les migrations externes, même s'il s'agit juste d'aller s'installer plus ou moins durablement dans un pays voisin immédiat. Depuis les indépendances proclamées dans les pays africains, les migrations font partie de la vie de ces nations en construction délicate – après un siècle ou plus de chamboulement de leurs structures politiques précoloniales. Il faut observer que, sous la colonisation française par exemple dans l'espace ouest-africain, des migrations ont été parfois encouragées et organisées d'un territoire à l'autre pour des raisons économiques, notamment pour affecter de la main-d'œuvre à des zones d'exploitation agricole intense.

Cela n'a pas changé après les décolonisations. Les populations des zones frontalières, par ailleurs identiques ou proches du point de vue de l'identité ethnique et culturelle, ont continué à bouger régulièrement pour leurs activités économiques, et parfois à s'installer dans le pays voisin, où elles se sentaient chez elles. Dans la période récente, on ne peut pas à mon avis attribuer la plupart des conflits aux frontières ; les disputes territoriales existent, mais elles ont rarement dégénéré en conflit sérieux. Ce qu'on peut en revanche observer, c'est la concentration des violences politiques liées à la présence de groupes armés dans les régions frontalières, documentée par exemple dans la zone justement dite des trois frontières entre le Mali, le Burkina et le Niger. Les zones frontalières présentent de nombreux avantages pour les groupes armés irréguliers. Elles permettent de bénéficier des réseaux commerciaux transfrontaliers essentiels pour la logistique des groupes armés, d'opérer loin des grandes villes et des capitales et d'échapper plus facilement à la réponse des forces de sécurité en passant d'un territoire national à un autre par des points de passage nombreux et incontrôlables.

Le problème, ce ne sont pas les frontières, c'est le fait que les différents États n'aient pas su faire les investissements nécessaires pour transformer la vie des populations dans les zones frontalières et plus généralement dans les zones rurales éloignées des capitales, ce qui a créé un contexte de fragilité économique



↑ Camp de réfugiés de Maiduguri, au Nigeria, en octobre 2022.

Un camion de réfugiés → dans la ville d'Agadez au Niger, en juin 2019.



et sociale, de frustrations et de rejet des États perçus comme extérieurs.

Comment les facteurs démographiques, notamment l'augmentation rapide et la jeunesse de la population africaine, influencent-ils les mouvements migratoires intracontinentaux et vers d'autres continents ?

Je crois qu'il faut d'abord rappeler, dans un contexte de permanence du sujet des migrations dans les débats politiques des pays occidentaux, que l'écrasante majorité des migrations africaines sont interafricaines. 70 à 80 % des migrants africains restent sur le continent. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas une accélération des flux depuis une dizaine d'années, notamment les flux irréguliers vers l'Europe, et qu'il n'y ait pas une catastrophe humaine devenue permanente, avec des milliers de jeunes Africains morts et disparus en mer et parfois dans le désert. C'est une réalité qu'il faut voir en face ; et les responsabilités sont partagées entre les pays d'origine, qui donnent trop peu de raisons d'espérer une vie meilleure sur place aux jeunes, et les pays de destination, qui ferment les possibilités de migrations

régulières, alors que leurs économies et le vieillissement de leurs populations créent de réels besoins d'apport de travailleurs étrangers.

Cela dit, la croissance démographique et la jeunesse de la population africaine influencent forcément les mouvements migratoires de manière générale. Une population majoritairement jeune est forcément beaucoup plus dynamique et cela implique plus de mobilité pour aller chercher ce qu'on pense ne pas pouvoir trouver chez soi, un emploi, une formation, une compétence, des revenus plus élevés permettant de vivre mieux et d'aider ses proches. La différence de rythme de croissance démographique entre le continent et les autres continents implique *a priori* une tendance à la hausse régulière du nombre de migrants africains.

Mais il faut aussi ne pas perdre de vue que les caractéristiques démographiques du continent en font et en feront un moteur essentiel de la croissance économique mondiale au cours des prochaines décennies, en particulier si la situation sécuritaire s'améliore dans chacune des régions du continent. Si certains pays africains réussissent à créer les conditions d'un dynamisme économique, on devrait assister à des migrations plus importantes, mais au sein du continent, des pays en conflit ou en crise économique vers les pôles de stabilité et de croissance.

Comment l'accès et le contrôle des ressources naturelles (pétrole, minéraux, terres arables, eau, etc.) influencent-ils les dynamiques de migration et de conflit régional ?

En Afrique comme ailleurs, l'accès et le contrôle des ressources naturelles sont un déterminant majeur des dynamiques économiques, sociales, politiques et même sécuritaires des pays. Et cela impacte nécessairement les migrations et les conflits. Les migrations font partie de l'histoire de l'humanité depuis toujours et elles font partie des stratégies naturelles d'adaptation aux contextes et à leurs évolutions. L'accès aux ressources naturelles, notamment minières, est un puissant moteur de migration, parce qu'il donne l'espoir d'avoir accès à des emplois rémunérateurs ou à des revenus significatifs, comme c'est le cas pour l'exploitation artisanale de l'or par exemple. En Afrique de l'Ouest, on observe des flux importants de déplacement de populations au sein des pays et au-delà des frontières, vers les zones d'exploitation de l'or. C'est une réalité notamment au Mali, au Burkina Faso, au Sénégal, avec des zones aurifères investies à la fois par des compagnies minières souvent étrangères et des milliers de jeunes. La compétition pour des ressources naturelles vitales comme l'eau, comme les terres pour l'exploitation agricole, mais aussi pour l'élevage, est un

des plus importants facteurs de conflit parfois meurtrier dans plusieurs pays africains, à l'instar du Nigeria où les affrontements entre éleveurs et agriculteurs font des milliers de victimes au fil des années.

Comment les migrations, volontaires ou forcées, affectent-elles la géopolitique en Afrique, concernant les relations interrégionales et bilatérales entre pays ?

Les migrations d'un pays à l'autre ont une dimension géopolitique dès lors qu'elles affectent les équilibres politiques et économiques dans un espace donné, qu'il soit local, national ou régional. La région des Grands Lacs en Afrique centrale l'illustre bien, avec les fortes tensions entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda voisin, accusé de mener une politique d'expansion et d'influence à l'est de la RDC, par le soutien à des groupes armés. On ne peut pas comprendre la longue histoire des conflits et des violences dans les provinces de l'est de la RDC sans intégrer l'effet des déplacements de populations au lendemain du génocide au Rwanda et la manière dont la guerre civile dans ce pays a influencé les changements politiques en RDC.

Dans cet exemple, on retrouve aussi le rôle déterminant des ressources naturelles, qu'il s'agisse des terres dans un contexte de densités de population très différentes entre le Rwanda et la RDC ou des ressources minières exceptionnelles du sous-sol congolais convoitées par une multitude d'acteurs locaux, nationaux, et aussi étrangers. L'avenir de cette région et les possibilités d'y instaurer enfin une paix durable dépendront de la capacité de ces États à organiser les migrations, à clarifier la citoyenneté des populations vivant dans les espaces frontaliers et à créer un cadre de valorisation des ressources naturelles au bénéfice des populations.

En quoi les migrations et les conflits en Afrique sont-ils liés à des sujets internationaux, tels que les relations avec les puissances étrangères ou les organisations internationales ?

Les migrations et les conflits en Afrique, qu'il faut analyser séparément de mon point de vue, sont liés aussi bien sûr avec les questions internationales, qu'il s'agisse de la défense des intérêts économiques et géopolitiques des puissances grandes, moyennes et petites, ou des sujets communs globaux, comme le changement climatique et la paix et la sécurité internationales. Dans le contexte de la transition énergétique et de la transition numérique qui vont structurer les relations internationales sur les décennies à venir, comme ce fut le cas à l'époque de l'industrialisation dépendante des énergies fossiles, la compétition pour certaines →

**“70 à 80 %
des migrants
africains
restent sur
le continent.”**

→ ressources stratégiques – les minéraux dits critiques par exemple – va s'accroître. L'Afrique est le continent qui dispose de la part la plus importante de certains de ces minéraux indispensables pour l'économie mondiale. Les puissances étrangères au continent ne vont pas laisser beaucoup de marge aux pays africains pour profiter de leurs ressources naturelles afin d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Et, si l'on ne change pas les termes des relations économiques entre les pays africains et les partenaires étrangers qui sont aussi des compétiteurs intéressés, on ne pourra qu'observer une accélération de migrations forcées par les difficultés économiques ou par la multiplication de conflits, alimentés par des acteurs qui prospèrent dans les contextes d'insécurité.

Un autre exemple est celui de l'exploitation des ressources halieutiques. Au Sénégal, on peut faire un lien direct entre la détérioration des conditions de vie des communautés de pêcheurs, consécutive à la surpêche



← Un chalutier chinois au large de Dakar.

↓ Dakar, Sénégal, pêcheurs et enfants remontant des filets de pêche sur la plage de Ngor au nord de la ville.



“L'âge médian sur le continent africain est actuellement de 19 ans.”

par des bateaux modernes européens, chinois, turcs, et l'accélération des migrations vers l'Europe. Beaucoup de pêcheurs artisanaux se reconvertissent dans le transport des migrants par la mer et font partie eux-mêmes des milliers de candidats à la migration irrégulière.

Enfin, quel message majeur aimeriez-vous transmettre à la communauté internationale et à celle des polytechniciens, en ce qui concerne d'une part les aspects migratoires et sécuritaires et, d'autre part, la stabilité et le développement économique de l'Afrique ?

La montée contemporaine du poids démographique de l'Afrique est un tournant historique dont il faut apprécier à la fois les défis colossaux qu'elle pose et les chances immenses qu'elle représente pour le monde. Je ne ferai pas une distinction dans mes messages entre les aspects migratoires et sécuritaires et la stabilité et le développement économique de l'Afrique, parce que toutes ces questions sont liées et doivent être abordées ensemble. Mon premier message est un rappel de l'importance des faits, des faits démographiques en particulier. En 1950, les Africains représentaient 8 % de la population mondiale. Un siècle plus tard, en 2050, ils représenteront un quart de l'humanité et au moins un tiers de tous les jeunes âgés de 15 à 24 ans, selon les prévisions des Nations unies. L'âge médian sur le continent africain est actuellement de 19 ans. En Inde, il est de 28 ans. En Chine et aux États-Unis, il est de 38 ans. C'est l'Afrique qui fournira l'écrasante majorité de la croissance nette de la main-d'œuvre dans le monde entre maintenant et 2050.

Mon deuxième message est un appel à la lucidité, à la réflexion collective africaine, européenne, et au-delà au dialogue entre les penseurs et les acteurs des transformations politiques, économiques, technologiques, sociales et culturelles sur tous les continents. C'est enfin un appel à la sagesse qui s'appuie sur un respect réel, authentique, de l'égalité humaine de « l'autre ». La sagesse implique l'humilité. Les conflits, la violence, la guerre, la course aux armements, le racisme, les extrémismes, tout ce qui se donne beaucoup à voir dans notre monde indique que la richesse économique et le développement technologique ne rendent pas les sociétés humaines plus sages dans le sens de leur capacité à créer les meilleures conditions pour leur survie à long terme et pour celle de la planète.

Nous pouvons et nous devons travailler ensemble à ramener lucidité et sagesse dans notre manière de construire le monde de demain. Les esprits brillants des polytechniciens peuvent certainement apporter une précieuse contribution. X

POPULATION ET POLITIQUE : LA SINGULARITÉ AFRICAINE



HERVÉ LE BRAS (X63)

Chaire démographie à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess), directeur de recherches émérite à l'Institut national d'études démographiques (Ined)

Alors que la croissance de la population mondiale ralentit sérieusement, elle se poursuit sur le même rythme en Afrique. Ce continent devrait passer de 1,44 milliard d'habitants en 2022 à 2,46 milliards en 2050.

94 % de cette croissance, soit près d'un milliard, prendrait place entre les deux tropiques, l'Afrique du Nord et celle au sud du Zambèze achevant leur transition démographique vers une basse fécondité, donc un arrêt de la croissance, à l'image des grands pays d'Asie et d'Amérique. De nombreux facteurs amènent à penser que cette croissance va se prolonger. Pourtant il est erroné d'en déduire une ruée inéluctable des Africains vers l'Europe.

Les projections par pays de la Division de la population des Nations unies, qui servent de référence, soulignent l'intensité de la croissance : le Niger passerait de 26 millions d'habitants en 2022 à 66 millions en 2050, le Nigeria de 166 à 375, la République démocratique du Congo (RDC) de 97 à 215. On peut s'interroger sur la validité de ces projections mais, dans le passé, elles ont été systématiquement revues à la hausse. La projection de la population du Niger effectuée par les



↑ Jeune mère avec deux enfants vivant sur la rive du fleuve Niger.

© Lies Ouwerkerk

Nations unies en 1994 lui promettait par exemple 34 millions d'habitants en 2050, deux fois moins que la projection actuelle. Les freins à la fécondité dans ces pays restent peu efficaces à l'heure actuelle. Les démographes en distinguent deux grandes catégories : celle des « composantes intermédiaires » – les mécanismes démographiques qui contrôlent la croissance – et celle des variables socio-économiques qui conditionnent les composantes intermédiaires.

Contrôler la fécondité : les « composantes intermédiaires »

Les trois plus importantes composantes intermédiaires sont l'âge à la première maternité, qui dépend de l'âge au mariage, l'espacement des naissances et les pratiques contraceptives. Le premier frein ne joue pas de rôle en Afrique. Les Sénégalaises vivent leur première maternité à 22 ans en moyenne, les Congolaises à 20 ans et les Nigériennes à 19 ans. En comparaison, les Françaises accouchent de leur premier enfant à 29 ans et, à la fin du XVIII^e siècle, cet âge était déjà de 26 ans en raison des mariages tardifs. Espacer les naissances est le second frein à la fécondité et le plus traditionnel, à cause de la longueur des allaitements durant lesquels les femmes sont moins fertiles et souvent les relations sexuelles →

↓ Enfants ghanéens.



© Anton Ivanov



© Tatsiana Hendzel

← Distribution de préservatifs gratuits soutenue par la Croix-Rouge en Ouganda.



© Kemal Hamsioglu

→ prohibées. Dans les dernières populations de chasseurs-cueilleurs, par exemple les San du Kalahari, l'espacement moyen des naissances atteint quatre années et demie. Dans la plupart des pays africains et asiatiques, il était de trois ans et demi il y a cinquante ans. Les aliments modernes pour enfants, par exemple le lait en poudre, ont réduit la durée des allaitements, donc l'intervalle entre naissances, ce qui a accru la fécondité dans un premier temps. Ainsi au Burkina Faso la fécondité, qui atteignait 6,1 enfants par femme en 1950, s'est élevée à 7,2 dans les années 1980, avant de commencer à diminuer (4,9 actuellement). Le troisième frein, de loin le plus efficace, repose sur les méthodes contraceptives. Or elles sont peu pratiquées. D'après les enquêtes menées dans les pays du Sahel, seules 20 % des femmes utilisent un moyen contraceptif, dont un quart la pilule. Le préservatif y est pratiquement inconnu.

Contrôler la fécondité : les variables socio-économiques

Si les moyens de réduire la fécondité sont si faibles, c'est parce que les conditions économiques et sociales ne s'y prêtent pas, notamment l'éducation des femmes. Dans presque tous les pays du monde, la baisse de fécondité repose sur l'éducation des filles, non pas la simple alphabétisation, mais au moins le premier cycle

du secondaire. Au Sénégal, le pays le plus en avance et avec une fécondité un peu plus faible que dans le reste du Sahel (4,3 enfants par femme), 39 % des jeunes filles accèdent au lycée, 27 % au Mali, 20 % au Niger (6,8 enfants par femme) et 10 % en République centrafricaine. Les pourcentages sont encore plus bas dans les milieux ruraux où les enfants représentent un intérêt économique. Les enquêtes de terrain de l'anthropologue et démographe John Caldwell ont rappelé que les enfants, même jeunes, représentaient une aide pour leurs parents, par exemple en économisant le travail d'un adulte dans la garde du petit bétail ou pour la vente sur les marchés. De plus, ils sont souvent considérés comme des « billets de loterie » : étant donné la solidarité au sein des familles étendues, ils peuvent être remarqués et aidés par un oncle ou un cousin lointain qui a réussi en ville. Avec l'urbanisation qui va à l'encontre de ces intérêts, les enfants deviennent une charge. Désormais leur réussite ne dépend plus de la famille mais de leur éducation. Aussi, la fécondité baisse dans les mégapoles africaines. À Kinshasa, la fécondité est de 4,2 enfants par femme, contre 5,4 dans les autres villes et 7,3 dans les zones rurales de la RDC. On a ici l'illustration de la thèse, défendue par le prix Nobel d'économie Gary Becker, d'un compromis entre la « quantité » et la « qualité » des enfants.

↑ Enfants dans un camp de réfugiés de l'ONU à N'Djamena, Tchad, en 2014.

L'obstacle psychique

En liaison avec les obstacles qui précèdent, le plus important est peut-être d'ordre psychologique. Contrairement à l'image souvent répandue de maternités non désirées par les femmes, mais imposées par les hommes du fait de leur domination patriarcale (au Mali, ils ont en moyenne six années de plus que leurs conjointes épousées très jeunes), les enquêtes sur le nombre idéal et le nombre désiré d'enfants mettent en évidence des chiffres élevés. Pour une femme sénégalaise, en moyenne, la taille idéale de la famille est de 5 enfants et de 5,5 si elle vit avec un conjoint. En RDC, ce sont respectivement 6,1 et 6,6 enfants. Le décalage avec la réalité est faible : 0,7 enfant de plus par rapport à l'idéal au Sénégal, 0,5 en RDC. Certes les hommes donnent des chiffres un peu plus élevés, mais il faut tenir compte de la polygamie encore assez répandue, ce qui multiplie le nombre possible de leurs enfants.

L'effet des troubles internes

L'urbanisation rapide et la généralisation des études secondaires peuvent venir progressivement à bout de ces obstacles à la baisse de la fécondité et c'est ce que projettent les démographes de la Division de la population, mais un autre danger se profile, politique celui-là. Dans l'ordre, les pays dans lesquels la fécondité est la plus élevée en Afrique sont : Niger (6,8), Somalie (6,2), RDC (6,1), Tchad (6,1), Mali (5,9), Nigeria (5,1). Tous sont le théâtre de troubles civils graves. Au Mali et au Niger, les groupes affiliés à Al-Qaïda ou à l'État islamique sèment le désordre sur des périmètres de plus en plus vastes. Au sud du Niger et au nord du Nigeria, Boko Haram accentue sa pression. La RCA est en proie à une guerre civile entre musulmans et chrétiens, et des troubles graves et récurrents se poursuivent en RDC. En Somalie, les groupes armés tels Hisbi Islam et Al-Shabaab se disputent le pouvoir. Une particularité de ces conflits est leur idéologie antiféministe qui se concrétise dans la destruction des écoles et le rapt de jeunes femmes, souvent pour procurer des épouses aux terroristes. Hors de l'Afrique, les Talibans et l'État islamique à Mossoul ont montré la voie. L'insécurité n'est pas propice à la diffusion des méthodes contraceptives ni à la liberté des femmes en général. Le polémologue Gaston Bouthoul soutenait que la surpopulation entraînait la guerre. On peut renverser la formule : désormais, la guerre civile peut engendrer la surpopulation.

Une ruée vers l'Europe ?

Ces perspectives peu favorables à un allègement de la pression démographique ont conduit certains, dont le

journaliste Stephen Smith, auteur de *La ruée vers l'Europe*, à prophétiser que le milliard d'Africains supplémentaires d'ici 2050 se déverserait en Europe. Cette vision mécanique des flux humains est simpliste pour deux raisons. D'une part, les plus pauvres ne migrent jamais loin car ils n'en ont pas les ressources. Les réfugiés du Darfour s'entassent à Adré à la frontière tchadienne ; le plus grand camp de réfugiés du monde abrite plus d'un demi-million de Somaliens au nord du Kenya. Migrer en Europe suppose des ressources et des réseaux de relations. Un exemple : entre 2009 et 2019, le nombre d'habitants du Niger a augmenté de 7,26 millions de personnes. Dans le même temps, le nombre des Nigériens en France a augmenté de 2 500 personnes, soit les trois dix millièmes de l'accroissement démographique dans leur pays. Ce n'est pas une ruée. 2 500 personnes en dix ans, cela représente 250 par an. Le Mali voisin et aussi pauvre a, quant à lui, vu sa population s'accroître de 5,4 millions de personnes et en France le nombre des personnes originaires du Mali a crû de 28 000. S'il est arrivé dix fois plus de Maliens que de Nigériens, c'est à cause de liens anciens qui trouvent leur origine avec les tirailleurs dits sénégalais des deux guerres mondiales, dont beaucoup venaient de la province malienne de Kayes, comme c'est encore le cas des migrants d'aujourd'hui.

La peur d'une « ruée » africaine est donc peu fondée. Les individus heureusement ne se comportent pas aussi simplement que les molécules d'eau dans les vases communicants ou que celles des masses d'air des météorologues. X

“La guerre civile peut engendrer la surpopulation.”

Références

- > <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>
- > *Child Marriages, fertility and family planning in Niger*, Washington, Promundo, 2019.
- > *Sénégal: Enquête de démographie et de santé continue 2018*, Dakar, ANSD, 2019.
- > *Mali: Enquête de démographie et de santé 2018*, Bamako, Instat, 2019.
- > *Burkina Faso: Enquête de démographie et de santé et à indicateurs multiples 2010*, Ouagadougou, INSD, 2012.
- > J. CALDWELL: *Theory of fertility decline*, London, Academic Press, 1982.
- > *République démocratique du Congo: Enquête de démographie et de santé 2013-2014*, Kinshasa, ministère du Plan, 2014.
- > BECKER G.: *A treatise on the family*, Cambridge (Mass.), Harvard Un. Press, 1982.
- > ISSAKA MAGA H., GUENGANT J.-P.: « Countries with very slow or incipient fertility transitions » in GROH H., MAY J.F. (eds): *Africa's population: in search of a demographic dividend*, New York, Springer, 2017, p. 147-154.
- > LE BRAS H.: « Après l'explosion démographique », *Politique étrangère*, 1, 2019, p. 107-121 (version anglaise: « After the population explosion » sur Cairn International).



© REUTERS / Jean Bizimana

← Le 21 mars 2018, 44 États membres de l'Union africaine signent un accord établissant la Zone de libre-échange continentale, qualifié de « moment historique » par le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki.

LA DIFFICILE INTÉGRATION RÉGIONALE DES ÉTATS AFRICAINS



PATRICK SEVAISTRE

vice-président de la commission Afrique des conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF), président de la commission « Institutions européennes » du CIAN et membre de l'Académie des sciences d'outre-mer



Depuis 1963 et la victoire des régionalistes pragmatiques, on parle de régionalisme ou de panafricanisme d'intégration régionale en Afrique. L'OUA, devenue l'Union africaine en 2002, agit comme un outil plus de coopération que d'intégration entre les États africains. Nonobstant le désaveu des « progressistes », l'idéal panafricain n'a guère disparu au sein de l'Afrique. Au contraire, il continue de traverser les esprits des uns et des autres, tous bords confondus. Le chantier de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) lancé en 2017 s'inscrit dans cette filiation commune.

Depuis l'origine, la trajectoire de l'intégration régionale africaine est sous-tendue par des considérations essentiellement politiques. Le processus démarre avec la naissance de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) le 24 mai 1963, après l'affrontement entre les progressistes du groupe dit « de Casablanca », partisans des États-Unis d'Afrique (Nasser, Nkrumah, Modibo Keita, Sékou Touré), et les partisans d'une Afrique des États réunis dans le groupe de « Monrovia » (Houphouët-Boigny, Senghor...). Entre les deux groupes, la bataille d'idées fut âpre. Au final, c'est le groupe des régionalistes pragmatiques ou modérés qui l'a emporté, au détriment du panafricanisme maximaliste.

Un modèle d'intégration calqué sur le modèle de la construction européenne

Inspirées par le succès du modèle européen, de la Communauté économique européenne (CEE) à l'Union européenne (UE), les aspirations renouvelées des gouvernements africains en faveur de l'intégration et de la coopération régionales se sont focalisées dans les années 1980 sur la recherche de solutions à la crise économique profonde et prolongée qui frappait alors le continent. C'est dans cet environnement devenu à bien des égards plus propice à la promotion d'une intégration régionale à caractère économique que sont nées les Communautés économiques régionales (CER). Ces communautés, instaurées par le traité d'Abuja en 1994, ont été mises sur pied dans l'optique d'une intégration commerciale qui se voulait dans un premier temps régionale, et éventuellement devenir continentale par la suite. Pour des raisons historiques et financières, cette intégration régionale africaine s'appuie sur le modèle développé par l'Union européenne (UE), lequel privilégie les structures formelles destinées à encadrer juridiquement et institutionnellement les flux de biens, de personnes, d'idées et de capitaux.

Quatorze structures de coopération

Les CER se sont donc développées de façon autonome, si bien que leurs rôles et leurs structures diffèrent de l'une à l'autre. On en compte aujourd'hui huit reconnues par l'Union africaine. Tous ces blocs sont chacun engagés dans un processus dont les progrès sont aujourd'hui inégaux. Certains sont déjà en zone de libre-échange, voire d'union douanière (Comesa, Common Market for Eastern and Southern Africa – EAC, East African Community – Cédéao, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest – SADC, Southern African Development Community), alors que d'autres restent peu avancés (CEEAC, Communauté économique des États de l'Afrique centrale – UMA, Union du Maghreb arabe...). Malgré la présence de ces huit communautés économiques régionales et des six communautés sous-régionales, le bilan économique de l'intégration reste aujourd'hui mitigé. En dépit de ces blocs régionaux censés représenter autant d'espaces de libre circulation des personnes, des biens et des services, et de près de deux cents accords de coopération intra-africains, le continent africain est aujourd'hui le plus morcelé au monde et celui qui échange le moins avec lui-même, du moins sur le plan formel : 16 % contre 67 % pour l'Europe et 61 % pour l'Asie.

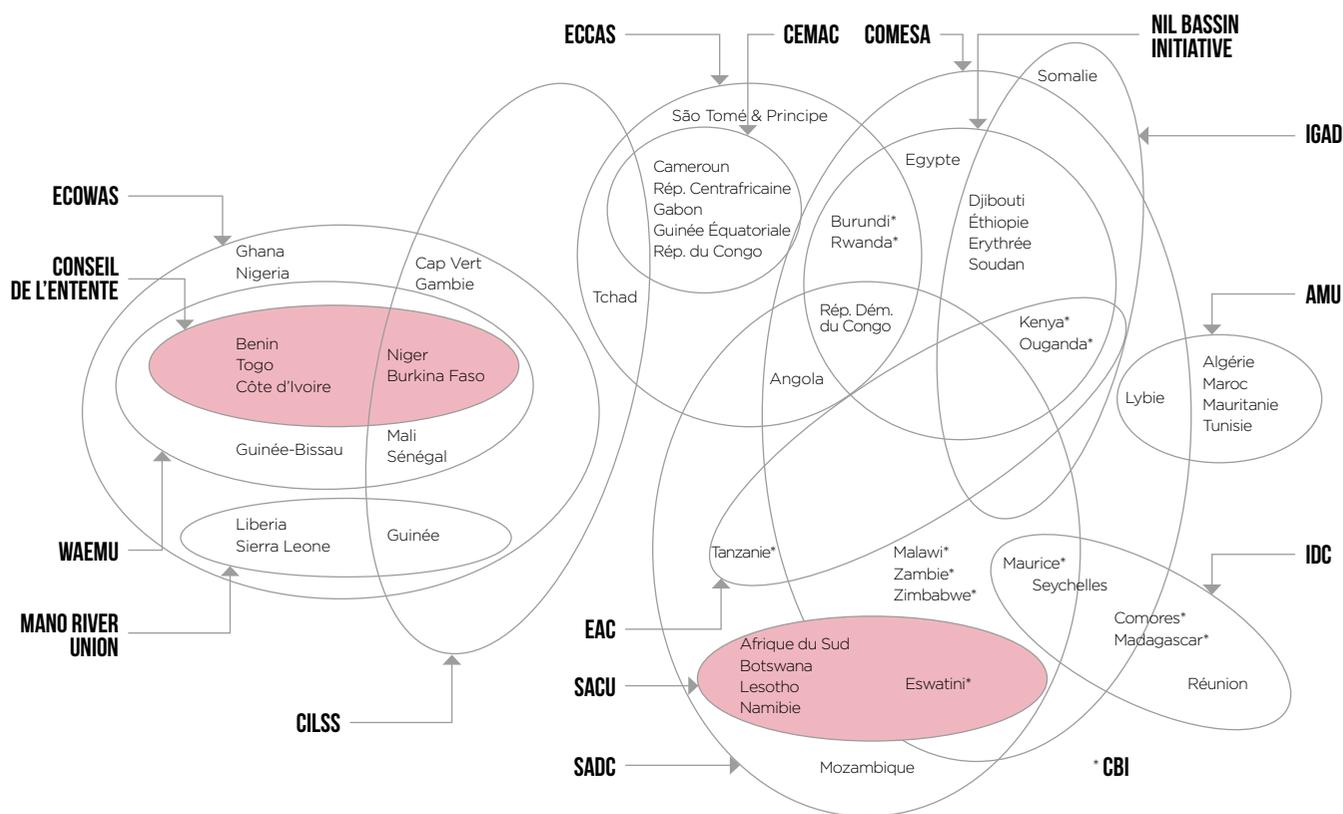
“Le continent africain est aujourd'hui le plus morcelé au monde.”

Des obstacles nombreux et bien enracinés

Les limites au commerce intra-africain sont importantes, comparées à d'autres régions du monde : la taille des marchés dans les petits ensembles qui n'a pas permis d'obtenir des économies d'échelle significatives, des pays aux structures économiques proches et non complémentaires, qui n'ont donc que peu de biens complémentaires à échanger. Citons également les réticences des États à abaisser leurs barrières douanières et à renoncer ainsi aux revenus correspondants (les taxes et droits collectés par les douanes pèsent entre 30 et 50 % des recettes fiscales nationales en Afrique). Sur le terrain, les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises africaines exportatrices et importatrices sont légion et difficilement contournables. Outre des barrières tarifaires élevées à l'intérieur du continent, les barrières non tarifaires sont connues : les obstacles sanitaires, phytosanitaires et techniques ; des procédures douanières restrictives ; la question de la monnaie, à l'exemple de la Cédéao qui, avec quinze pays membres, compte huit monnaies différentes ; et aussi celle du pluralisme juridique en matière de droit des affaires. Autre obstacle pour les entreprises, probablement le plus contraignant, le déficit d'infrastructures de transport qui pénalise les capacités à commercer sur le continent. À titre d'exemple, le transport de marchandises entre Douala (Cameroun) et N'Djamena (Tchad), éloignés de seulement 1 200 km, coûte six fois plus cher qu'entre Shanghai et Douala, et demande trois fois plus de temps.

Les frontières terrestres et l'intégration de proximité

Héritage de la colonisation, les 83 500 km de frontières politiques terrestres d'Afrique sont devenues des frontières africaines assumées par l'Union africaine. Très difficiles à gérer (onze États ont plus de 5 000 km de frontières), parfois poreuses et sources d'insécurité, elles freinent la libre circulation des personnes (besoin de 38 visas pour un ressortissant africain qui veut faire le tour des 54 pays du continent, soit bien plus que s'il avait été détenteur d'un passeport américain) et génèrent des flux d'échange informels très importants. C'est particulièrement le cas de l'Afrique de l'Ouest, une région connue à la fois pour ses multiples institutions régionales et pour la grande instabilité politique qui règne aux marges géographiques des États, mais où prospèrent d'intenses flux d'échanges transfrontaliers. Cette intégration, réalisée en marge des institutions, à travers les organisations marchandes transfrontalières, soulève interrogations et débats : →



→ ferment du marché régional pour les uns, fraude, détournement des protections et concurrence déloyale à l'égard des productions locales pour les autres, commerce profitable à l'ensemble des acteurs ou confisqué par un nombre restreint de grands commerçants...

↑ Le *spaghetti bowl* des accords commerciaux régionaux africains. Source : World Bank

frontaliers. Alors que la coopération transfrontalière est identifiée comme une dimension prioritaire du processus d'intégration régionale, les organisations régionales doivent reconnaître cette régionalisation par le bas et lui faire une place dans leurs stratégies d'intégration. Sa prise en compte est la clé d'une régionalisation inclusive, productrice de richesses et de sécurité. La régionalisation, dans sa forme actuelle, ne représente pas un tournant majeur dans l'organisation politique du continent. La supranationalité est encore embryonnaire et les intérêts des États restent prédominants et imposent leurs propres règles.

Un régionalisme politique sans régionalisation

L'écart constaté entre régionalisme (législations) et régionalisation sur le terrain (flux réels, essentiellement informels) est lié à la multiplication des organisations créées, censées favoriser l'intégration régionale. La plupart des pays appartiennent à plusieurs organisations régionales ou sous-régionales (jusqu'à cinq pour le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria, le Mali, le Niger et la Sierra Leone) et la multiplicité de ces accords dessine un *spaghetti bowl* (Bhagwati, 1995), créant ainsi une situation qui encourage la compétition entre organisations, complexifie les stratégies des bailleurs internationaux et conduit à multiplier les frais de fonctionnement. Ce contraste entre régionalisme et régionalisation n'est nulle part plus évident que dans les régions frontalières. Au-delà des initiatives formelles d'intégration, la régionalisation informelle est une réalité trop souvent négligée. Les échanges transfrontaliers informels jouent un rôle majeur et sont porteurs d'une régionalisation « par le bas ». Qu'il s'agisse de la région des Grands Lacs ou de la frontière Niger-Nigeria-Bénin, ces flux informels de marchandises, d'hommes et de capitaux créent des bassins économiques intégrés et donnent naissance à des microrégionalismes trans-

Plus de coopération intergouvernementale et moins de supranational

Face à ce constat, beaucoup de spécialistes pensent que l'intégration régionale doit être revue afin de mieux répondre aux réalités et spécificités du continent. Plus de coopération intergouvernementale, et moins de supranational qui ne fonctionne pas. De ce point de vue, les solutions pérennes semblent passer beaucoup plus par la construction, la rationalisation et le renforcement des intégrations sous-régionales. L'efficacité des organisations sous-régionales repose sur leur capacité à appliquer sur le terrain les accords régionaux et à prendre en compte le dynamisme des régions frontalières malgré un contexte sécuritaire souvent dégradé, ou peut-être à cause de lui. En effet, l'intégration régionale n'a de sens que si les accords signés au plus haut niveau s'accompagnent d'une réelle libéralisation des échanges

régionaux. Pour que la régionalisation observée du point de vue informel se traduise par un réel régionalisme entre États, les autorités africaines devraient s'engager plus concrètement à réduire les attentes et les paiements illégaux aux frontières et sur les grands axes régionaux. Ces « tracasseries » réduisent les revenus effectivement perçus par les États, augmentent les coûts de transport et le prix final des marchandises échangées.

La ZLECAf, un nouveau souffle pour l'intégration régionale africaine ?

Tous les analystes le disent, seule une approche pragmatique reposant sur la prise en compte des réalités économiques et géographiques, et sur l'identification des intérêts communs des membres de sous-espaces viables, a des chances de réussir pour aboutir progressivement au grand projet de Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Beaucoup appellent à porter davantage l'attention aux bonnes séquences d'intégration. Les ambitions suscitées et les aspirations énoncées par la ZLECAf ne peuvent en effet se concrétiser sans la création dans chaque communauté économique régionale d'une zone de libre-échange puis d'une union douanière, suivie de l'harmonisation et de la synchronisation de toutes les CER entre elles. Cet agenda d'harmonisation des communautés économiques régionales sera aussi nécessaire à la suite de l'adoption d'un protocole sur la concurrence au sein de la ZLECAf. En effet, les communautés économiques régionales s'étant développées de façon autonome, six d'entre elles (EAC – Cédéao – Comesa – SADC – Cemap, Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale – et UEMOA, Union économique et monétaire ouest-africaine) proposent des règles de concurrence différentes. La ZLECAf est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021 et les négociations ont démarré, tout particulièrement en ce qui concerne les règles d'origine, afin de déterminer à partir de quelle part de valeur ajoutée locale un produit sera considéré comme *made in Africa* et donc exonéré de taxes. C'est aujourd'hui un succès institutionnel indéniable (54 pays ont signé l'accord, dont 46 l'ont déjà ratifié). Mais, si les formes institutionnelles sont des préalables incontournables pour que le commerce de la ZLECAf se concrétise, ce qui sera déterminant est leur fonctionnement.

Un secteur privé africain absent du processus d'intégration

L'impact de la ZLECAf dépendra de la mesure dans laquelle les entreprises privées des différents secteurs et pays seront en mesure d'utiliser la ZLECAf et décideront

si cela vaut la peine de l'utiliser. Voilà qui va nécessiter un effort important de la part des membres signataires pour traduire l'accord en processus, puis en procédures pratiques, et enfin pour inciter les entreprises à les utiliser. En dépit du discours officiel, souvent incantatoire, le secteur privé africain n'est pas associé à la prise de décisions sur les modalités et stratégies d'intégration régionale. Souvent, il devient le prestataire d'une politique publique régionale à l'élaboration de laquelle il a rarement participé, mais dont il lui est demandé d'être le moteur. Rappelons que le secteur privé a ainsi joué un rôle majeur durant les premières étapes de la construction européenne, c'est-à-dire au cours des étapes préparatoires au traité de Rome. Le secteur privé de chaque pays a lourdement influencé les positions nationales relatives au traité et les conceptions nationales de l'intégration européenne reflétaient en partie les intérêts et les priorités des pays respectifs, en coordination et en partage.

La ZLECAf: un risque d'accélération des flux migratoires et de pressions démographiques renforcées ?

Tous les pays ont-ils intérêt à l'intégration régionale ? La question doit être posée, car les petits pays vont subir la loi du plus fort ; *a contrario* les plus forts vont devoir faire beaucoup de concessions. C'est déjà le cas en Afrique de l'Ouest où les règles communautaires de la Cédéao profitent davantage aux pays côtiers. Sans mécanisme de compensation et de péréquation, ce sont les puissances régionales qui vont profiter le plus de l'intégration régionale. D'où un risque d'augmentation des flux migratoires vers ces locomotives régionales, dont la démographie est déjà problématique et l'urbanisation de moins en moins contrôlable (Nigeria, Côte d'Ivoire, Kenya, Afrique du Sud...). Oui, la ZLECAf donne indéniablement un nouveau souffle à l'ambition panafricaine d'une communauté économique continentale, mais à condition de respecter les bonnes séquences d'intégration. À la condition également d'impliquer plus activement le secteur privé, ce qui reste essentiel pour garantir que ce deuxième plus grand accord commercial au monde atteigne son plein potentiel d'avenir.

Construire, rationaliser et renforcer des intégrations sous-régionales, cohérentes, autonomes et pérennes et à taille critique suffisante permettant un dialogue public-privé concret, voilà la première étape indispensable – et rapidement atteignable – plutôt que de courir le risque évident de désillusion... et *in fine* peut-être de désintégration. X

“La ZLECAf donne un nouveau souffle à l'ambition panafricaine.”

AFRIQUE DE L'OUEST : SOUVERAINETÉ, DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION



CLAUDE FISCHER HERZOG
directrice d'ASCPE,
Les Entretiens Européens & Eurafricains

L'Afrique de l'Ouest est une sous-région de la vaste Afrique qui a sa dynamique propre. Mais son avenir est incertain. Les violences que subissent les populations et les relations de dépendance envers le monde extérieur compromettent les efforts de développement, alors que les tâches à mener sont infiniment complexes. La France et l'Europe doivent construire avec les États une coopération renouvelée, tenant mieux compte des traditions et des besoins locaux.

La situation démocratique des États africains est détériorée, dans le contexte des dérèglements économiques et climatiques globaux, et l'aggravation des inégalités constitue un terreau favorable au djihadisme et explique en partie l'intervention des militaires. La France et l'Europe entretiennent des relations ambiguës avec les gouvernements en place et les réponses sont inadaptées à leurs besoins. On doit s'interroger sur les nouvelles forces en présence, qui se livrent une « guerre d'influence » et qui participent des nouvelles données géopolitiques mondiales, pour questionner l'avenir des coopérations avec la France et l'Europe.

Un contexte d'instabilité démocratique

Depuis les indépendances, l'Afrique de l'Ouest a adopté la démocratie dans la plupart des pays, au moins sur un plan formel. Le modèle, imposé par l'Occident à la fin de la période coloniale avec l'instauration d'un système de pouvoir électif et un multipartisme, a été discrédité dans plusieurs pays à cause d'élections entachées d'irrégularités et pourtant validées par la communauté internationale. La crise de souveraineté des États s'est doublée d'une crise de légitimité aggravée par leur incapacité à faire face à l'approfondissement des fractures économiques, sociales et ethniques, et à l'insécurité liée au salafisme et à l'essor fulgurant d'un djihadisme radical... Celui-ci représente une menace extrême. Les États africains, impuissants, ont appelé à l'aide. Mais la réponse de la France – essentiellement militaire – et les aides de l'Europe, mal ciblées et mal gérées, n'ont pas inversé le cours des événements. Il n'est sans doute pas anodin que les coups d'État aient eu lieu dans l'Afrique francophone, au Mali, en Guinée, au Burkina Faso, au Niger ou au Gabon, célébrés par des populations en liesse, applaudissant la chute de leurs dirigeants et la rupture des liens avec la France.

Une autre forme de démocratie ?

Faut-il y voir un désaveu de la démocratie elle-même ? Et les coups d'État signifient-ils la fin de la démocratie ? La fin de la coopération avec la France ? Je ne le pense pas. Lors de la soirée eurafricaine « Indépendances et coopérations » que j'ai eu le plaisir d'animer le 8 décembre 2023 à Paris, le journaliste burkinabè Newton Barry a déclaré qu'« aucune population – fût-elle africaine – n'est condamnée à vivre dans une dictature ». Avant la colonisation, les affaires se réglaient sous « les arbres à palabres » avec la participation des populations autour



© REUTERS / Yempabou Ouoba

de leurs chefs, choisis par elles. Des traditions qui peuvent ouvrir la voie à d'autres constructions politiques plus participatives, où la démocratie peut trouver un nouveau souffle... Et, au lieu de parler de la Démocratie avec un grand D, il est temps de considérer que les situations sont toujours mixtes et que les transitions démocratiques doivent se mesurer à l'aune des réalités. Ainsi au Rwanda, où une « dictature éclairée » a su, sous la conduite d'un homme fort, résoudre les immenses problèmes liés au génocide et reconstruire le pays.

Quel rôle pour les militaires ?

Au Mali, en Guinée et au Burkina Faso – où l'héritage de Thomas Sankara est positif dans les mémoires – les militaires ont acquis un nouveau prestige aux yeux des populations dans leur lutte face au terrorisme et dans leur volonté de renverser des gouvernements corrompus et au pouvoir depuis trop longtemps, et non parce qu'elles aspirent à vivre sous un régime autoritaire. Les militaires sauront-ils préparer le retour à un régime civil, stable et inclusif ? C'est ce qu'ils promettent tous mais, happés par le pouvoir et ses avantages, sauront-ils y renoncer ? Et pourront-ils éviter le pire, une prise de pouvoir par les djihadistes ? Il faut se rappeler Serge Michailof quand il démontrait dans son livre *Africanistan* paru en 2018 que, malgré les différences géographiques et culturelles, le Sahel avait toutes les caractéristiques qui ont mené au naufrage de l'Afghanistan, et qu'il alertait sur le terrorisme au Sahel : « Dans cinq ans, il sera trop tard. »

Les ambiguïtés de la communauté internationale et de la Cédéao

Comment expliquer les sanctions et menaces à l'encontre de ces pays, quand l'UA et la France ont acté la prise de pouvoir impopulaire au Tchad au nom de la stabilité régionale ? Et lorsque ni la Cédéao ni la France n'ont bronché quand Alpha Condé ou Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire ont pu modifier la Constitution pour se maintenir au pouvoir, en violation des chartes

↑ Rassemblement pour le premier anniversaire du coup d'État qui a porté le capitaine Ibrahim Traore au pouvoir le 29 septembre 2023 à Ouagadougou, au Burkina Faso.

“Les pays veulent retrouver leur souveraineté, sur leur monnaie mais aussi sur leurs ressources.”

fondamentales de leurs pays et du protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance ? Le report de l'élection présidentielle au Sénégal ressemblant là aussi à une rupture démocratique, plongeant le pays dans l'incertitude... En quelque sorte un soutien aux « coups de force civils », quand les coups d'État militaires sont dénoncés et sanctionnés au Mali, au Burkina ou au Niger, quitte à punir les habitants parmi les plus pauvres du monde. « Deux poids, deux mesures » qui expliquent l'indignation des opinions publiques et leur rejet de la France, mais aussi les difficultés que la Cédéao rencontre pour s'imposer face aux nouveaux pouvoirs issus des coups d'État.

L'échec des systèmes de sécurité

La multiplication des coups d'État est symptomatique de l'échec des systèmes de sécurité promus par la communauté internationale, qu'il s'agisse de la Minusma (forces de l'ONU), les missions européennes de formation des armées comme l'EUTM Mali et l'EUCAP Sahel Niger ou des opérations Serval et Barkhane lancées par la France, rassemblant la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Après leur départ du G5 Sahel, le Mali, le Burkina Faso et le Niger proposent de créer une confédération, menaçant de quitter la Cédéao et l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), et donc la zone franc, à la suite du blocus que les institutions ont imposé aux États. Le ressentiment de ces pays vis-à-vis de la politique monétaire de la BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) est d'autant plus fort que celle-ci les a menacés d'une interdiction d'accès aux marchés financiers, avec un risque de mise en défaut technique du service de la dette et de se voir fermer les sources de crédit. Pour trouver de nouvelles ressources financières, certains gouvernements renationalisent les mines d'or (Burkina Faso) ou y prennent des participations (Mali, Niger).

Une exigence de souveraineté

La sortie de l'UEMOA retarderait le lancement de la monnaie unique Eco en 2027, en remplacement du franc CFA hérité de la colonisation, mais plus fondamentalement les États reprochent à la BCEAO une politique calquée sur celle de la BCE, ciblant l'inflation au détriment du développement, une politique inadaptée à leur réalité. Car, si le franc CFA a permis une certaine stabilité monétaire des pays d'Afrique de l'Ouest, il est devenu le symbole d'une « servitude » qui a eu des répercussions aux niveaux économique, social et politique. En effet sept des huit pays de l'UEMOA sont classés les →

→ « moins avancés » (PMA), les plus pauvres en langage clair, marginalisés sur le plan international au bénéfice de la France qui était la puissance dominante et dépendant de l'aide internationale pour financer leurs programmes de développement. Les pays veulent retrouver leur souveraineté, sur leur monnaie mais aussi sur leurs ressources qui aujourd'hui servent de monnaie d'échange pour rembourser leurs dettes.

Le recul de l'influence française et européenne

Les ressentiments des Africains vis-à-vis de la France et de l'Europe sont multiples, aggravés avec les dérèglements économiques globaux et la politique du « deux poids, deux mesures ». Des milliers de milliards d'euros débloqués en Europe lors de la crise de la Covid, mais quelques centaines de milliards de dollars pour l'Afrique... qui sont restés sur le papier. En effet, un an après le sommet sur le financement des économies africaines, le débat sur la « bonne » procédure a bloqué le versement des 100 milliards de droits de tirage spéciaux du FMI (et les décaissements accordés, lorsqu'ils ont lieu, comme les 495 millions de dollars à la Côte d'Ivoire en octobre dernier, ne sont en fait que des prêts dont les taux d'intérêt sont à la hausse). Que vaut la promesse de Mme U. von der Leyen de mobiliser 150 milliards en Afrique d'ici 2030 « pour l'accompagner dans sa transition énergétique » ? Les critères d'attribution, essentiellement européens, tiennent rarement compte des besoins des pays africains, regrette Tiefing Sissoko, professeur aux universités de Créteil et de Bamako, sans parler des lenteurs bureaucratiques pour débloquer les fonds !

La force des influences russe et chinoise

L'Afrique se tourne de plus en plus vers les pays qui n'ont pas de passé colonial avec elle. Ils renforcent leur coopération militaire avec la Russie et consolident leurs partenariats économiques avec la Chine et les États-Unis, mais aussi avec l'Arabie saoudite et le Maghreb. La Chine est devenue son premier partenaire commercial, devant les USA et l'Union européenne, avec un record de 254 milliards de dollars d'échanges commerciaux en 2021 et un stock cumulé de ses investissements de 473,5 milliards (dont 15 % sont militaires). Elle est devenue le premier créancier du continent, avec des prêts qui ont atteint 83,52 milliards de dollars en 2022, soit 12 % de sa dette extérieure globale. Les dettes non payées étant remboursées en matières premières ou levées en échange du monopole de gestion des investissements.

Quant à la Russie, elle est devenue le premier marchand d'armes du continent, devant les USA et la Chine, fournissant 44 % de toutes les importations d'armes de 2017 à 2021, l'intervention de « Wagner » se faisant contre des concessions sur l'exploitation des ressources minières. En évoluant d'un unilatéralisme occidental au multilatéralisme porté par la Chine et la Russie, en se rendant subordonnés à ces grandes puissances, les pays africains, qui aspirent à leur souveraineté et leur indépendance, pourront-ils rester maîtres de leurs décisions chez eux et jouer tout leur rôle dans le « nouvel ordre mondial » qui se construit ? D'ici 2100, un tiers de la population mondiale sera originaire d'Afrique, une démographie qui prouve à quel point le développement du monde ne pourra se faire sans elle.



© REUTERS / Zohra Bensemra

← Des manifestants sénégalais brandissent les drapeaux de la Russie et du Sénégal lors d'une manifestation à Dakar, au Sénégal, le 24 février 2024.

↓ Travailleurs chinois et africains sur le chantier de construction d'une gare et d'un chemin de fer en Angola.



© Dieter Telemans



© Riccardo Mayer

L'ampleur des défis économiques sociaux et politiques

L'Afrique de l'Ouest doit bâtir son économie sur ses propres forces et construire un développement endogène et durable. Ses atouts sont immenses, avec ses quinze pays dont les pays anglophones comme le Nigeria et le Ghana, un PIB consolidé évalué à 800 milliards de dollars et une croissance de la population qui atteindra 538 millions d'habitants en 2030. Mais les conséquences dramatiques du changement climatique (sécheresse, famines...), s'ajoutant à celles de la crise de la Covid, pénalisent les populations dont la grande majorité dépend du secteur informel, et amplifient les inégalités d'accès aux systèmes de santé et aux biens essentiels comme l'éducation, l'alimentation, l'eau, l'électricité (rappelons que 640 millions d'Africains n'ont pas l'électricité, la pénurie d'eau touchant 40 % de la population), entre les zones urbaines et rurales dont certaines sont délaissées, en proie aux violences entre communautés ethniques autour des ressources, au banditisme et aux prédateurs djihadistes qui gagnent du terrain. La réduction des inégalités en Afrique de l'Ouest et un nouveau type de développement passeront par des actions fortes stimulant les secteurs à fort potentiel de croissance et de main-d'œuvre, par la transformation de leurs matières premières et par la mobilisation sans précédent des ressources financières... Des défis immenses pour les États qui tous présentent un risque de défaut sur leur dette en 2024, Nigeria et Ghana en tête.

Quel avenir à la coopération avec la France et l'Europe ?

La France et l'Europe représentent des partenaires légitimes de l'Afrique et restent une destination désirée pour les Africains. Leurs liens sont multiples, fondés sur une longue histoire (les échanges commerciaux représentant 243 milliards d'euros en 2021), mais ils se délitent ; et attention à ce que nos politiques migratoires n'humilient davantage les Africains ! « L'avenir de

↑ La pénurie d'eau touche 40 % de la population.

↗ Femme traversant des plaines de sel près du village de Ngaye-Ngaye, à 10 km de Saint-Louis, Sénégal.



© REUTERS / Finbarr O'Reilly

l'Afrique est dans les mains des Africains », répète à l'envi Ahmedou Ould-Abdallah, le ministre des Affaires étrangères de Mauritanie. Oui, mais ils ont besoin de coopérations. Pour qu'elles se développent avec elles, l'Union européenne et la France en particulier doivent mieux écouter les peuples africains et leur besoin de solidarités actives, et transformer les aides au développement en financement des investissements et des projets. Ceux-ci doivent se bâtir entre États, mais aussi sur les territoires avec le soutien des diasporas, entre les collectivités, les universités et les entreprises. « En s'appuyant sur les traditions et les valeurs africaines d'équité, nous pouvons regagner la confiance et développer nos coopérations d'intérêt mutuel », nous dit Nicolas Sureau, le directeur de projets à Eiffage, qui a signé un contrat avec la Guinée pour quatre hôpitaux.

Rien n'est écrit d'avance

Dans le contexte de crises et d'instabilité que l'Afrique de l'Ouest traverse, les dictatures militaires sauront-elles construire des appareils d'État souverains et des systèmes démocratiques, en s'appuyant mieux sur leurs sociétés civiles ? Chaque coup d'État est singulier et, les jeux politiques locaux ayant leur propre dynamique, rien n'est écrit d'avance... Quant aux institutions régionales seront-elles capables d'impulser le dialogue entre les États, leur offrir des appuis structurels et développer un marché favorisant les coopérations transfrontières ? Il est trop tôt pour le dire... mais il nous semble que c'est sur ce fondement que l'Afrique de l'Ouest pourra construire une croissance plus inclusive dans la sécurité et développer des relations plus saines avec la France et l'Europe. ✕

Article écrit le 5 février 2024

DÉFIS GÉOPOLITIQUES : ÉTATS AFRICAINS, PUISSANCES ÉTRANGÈRES ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES



**ELVIS
OSSINDJI (E19)**
ancien ministre
des Mines du Gabon



**ALPHA BACAR
BARRY (E19)**
ministre de l'Enseignement
technique, de la formation
professionnelle et de l'emploi
de la République de Guinée



Propos recueillis par
**BERTRAND
LÉPINOY (X78)**
conseil de direction
générale et dirigeant
de transformation
d'entreprises

Voici l'interview croisée de deux ministres : Elvis Ossindji (E19), ancien ministre des Mines du Gabon, et Alpha Bacar Barry (E19), ministre de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi de la République de Guinée. Les questions posées explorent en profondeur les constats et les perspectives des deux ministres du Gabon et de la Guinée sur les acteurs clés en Afrique, les tendances géopolitiques et les défis à moyen terme du continent africain.

Messieurs les ministres, pourriez-vous vous présenter ainsi que votre rôle au sein de votre gouvernement et vos responsabilités en matière de relations internationales ?

Elvis Ossindji : En tant qu'ancien ministre des Mines et de la géologie du Gabon, j'ai joué un rôle essentiel dans le développement et la modernisation du secteur minier de notre pays. Ma gestion s'est concentrée sur une exploitation durable et équitable des ressources minérales. J'ai supervisé les opérations minières et développé la connaissance géologique, en veillant particulièrement à la négociation éthique et efficace de contrats avec des partenaires internationaux, toujours en gardant les intérêts du Gabon au premier plan. Mon approche a toujours été guidée par le principe du « minier responsable », fondé sur la transparence, l'équité dans la distribution des richesses, la valorisation locale des ressources et une gouvernance renforcée.

Alpha Bacar Barry : Je suis Alpha Bacar Barry, ministre de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi de la République de Guinée depuis octobre 2021. Ma première mission dans le gouvernement

auquel j'appartiens a été de reconstruire le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) de la Guinée. Ma responsabilité dans le cadre des relations internationales a été essentiellement fondée sur le suivi des accords de coopération technique ainsi que des accords de financements avec de nombreux partenaires bi et multilatéraux.

Comment les États africains, y compris le Gabon et la Guinée, peuvent-ils collaborer pour résoudre les défis sécuritaires et les conflits qui affectent le continent ?

EO : L'Afrique, un continent diversifié, fait face à d'importants défis géopolitiques, notamment en matière de sécurité, avec des conflits internes et des menaces transnationales comme le terrorisme et le réchauffement climatique. Cette situation exige une collaboration accrue entre les États. La sécurité en Afrique dépend de politiques de défense robustes et de développement social et économique. Les États africains doivent privilégier la résolution pacifique des conflits et encourager la coopération régionale et internationale. Intégrer une approche anthropologique et ethnologique peut apporter des solutions durables. Le développement économique et social est également capital pour la stabilité à long terme. En résumé, l'Afrique se trouve à un carrefour décisif, où la collaboration, l'indépendance politique et l'adhésion aux valeurs africaines sont nécessaires pour surmonter les défis actuels et assurer un avenir prospère et pacifique.

“La collaboration, l'indépendance politique et l'adhésion aux valeurs africaines.”

↓ Wagons transportant du minerai de bauxite, Guinée.

ABB : L'Afrique de façon générale connaît de nouvelles menaces sécuritaires et de nouveaux défis dans son développement. Le chômage et la pauvreté en sont les principaux facteurs. La menace terroriste, les instabilités institutionnelles sont généralement les résultats de politiques de sécurité et de défense mal pensées. L'Afrique dans son élan d'intégration a privilégié les approches sous-régionales de prévention et de règlement des conflits. Les questions de défense et de sécurité pourraient être repensées à travers un projet unique de défense africaine associé à un budget de défense unique. La coopération dans le renseignement, voire une agence africaine de renseignement et de coopération policière à l'image d'Interpol et autres organisations internationales, seraient des exemples pratiques de coopération entre pays africains. La force africaine en attente (FAA) de l'Union africaine et la récente idée d'une force anti-putsch de la Cédéao sont des solutions qui n'ont pas prospéré, du fait qu'elles n'ont pas reçu une attention particulière de la part des partenaires techniques et financiers de ces institutions.

Quel rôle jouent les acteurs étrangers en Afrique et quelles sont les opportunités et les défis qu'ils présentent pour les États africains ?

EO : L'Afrique, un continent riche, est aujourd'hui à un carrefour géopolitique crucial, influencé par les actions des acteurs internationaux. Cette interaction complexe touche des domaines variés tels que le développement économique, l'exploitation des ressources naturelles →



© Igor Groshev

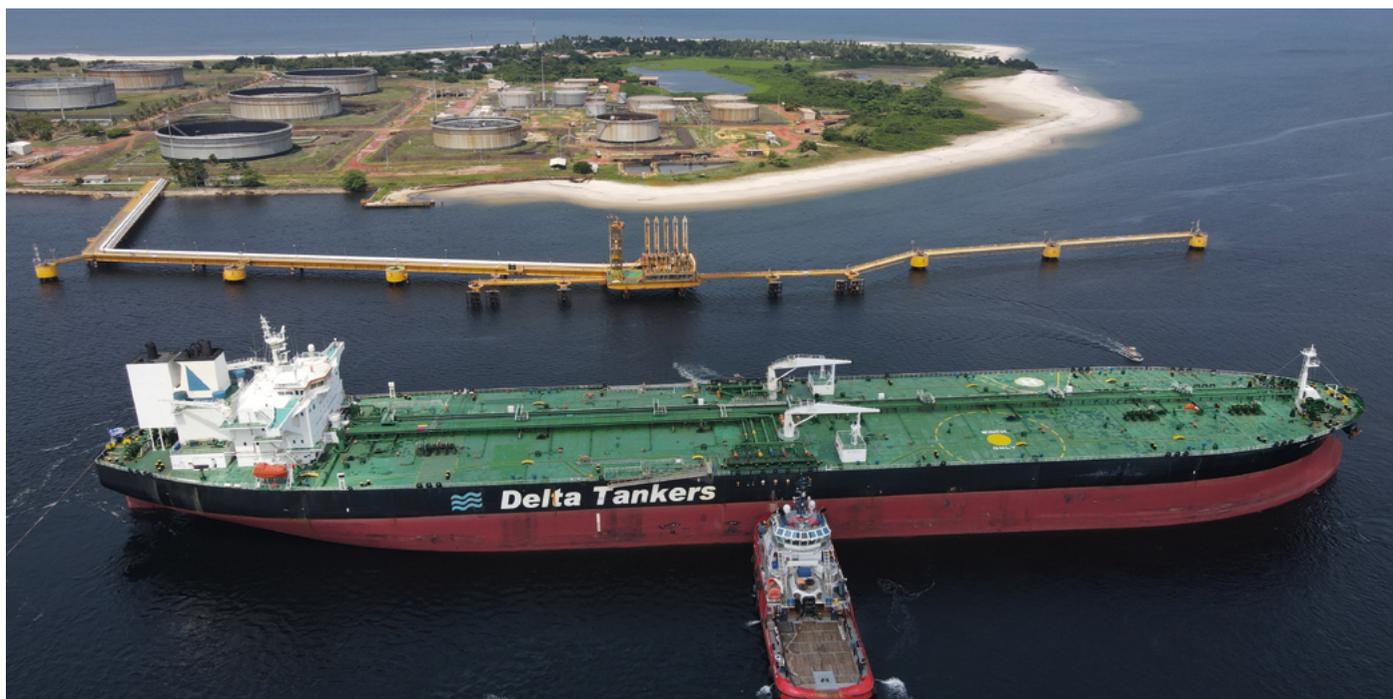
→ et la sécurité, nécessitant une analyse approfondie pour comprendre ses multiples facettes. Le développement des infrastructures en Afrique, stimulé par des investissements étrangers, promet une modernisation et un progrès économique rapides. Cependant ces investissements provoquent des inquiétudes concernant l'impact sur la souveraineté économique des États africains et peuvent entraîner une dépendance politique et économique. L'exploitation des ressources naturelles, souvent par des entreprises étrangères, pose le défi d'une gestion équitable et durable, évitant les excès de l'utilisation des ressources au détriment de l'environnement et des communautés locales. La sécurité en Afrique attire l'intervention de nombreux acteurs étrangers, parfois sous couvert de lutte contre le terrorisme, ce qui peut créer une dépendance à l'aide militaire et sécuritaire étrangère, limitant le développement des capacités de défense africaines. La redéfinition des relations diplomatiques et économiques avec les acteurs internationaux est essentielle pour les États africains. Une approche panafricaine, favorisant l'intégration régionale et une position plus unie et indépendante, est nécessaire pour contrer les influences néocoloniales et assurer une représentation adéquate des intérêts africains. La présence et l'impact des acteurs étrangers en Afrique sont marqués par une dualité : ils offrent des occasions de développement économique, technologique et de renforcement des capacités, mais présentent également des risques de dépendance économique, de perte de souveraineté et d'ingérence politique.

ABB : Avec 30 % des réserves mondiales en pétrole, gaz et minéraux, l'Afrique est un continent en pleine expansion et présente un intérêt important et ancien pour les puissances mondiales. Cependant, l'exploitation de ces ressources ne profite pas aux pays africains et entraîne des effets pervers sur les plans humain et environnemental. Une meilleure pression financière sur la communauté des industries extractives, par exemple, pourrait accélérer le développement des pays dotés de richesses naturelles. Les partenaires étrangers peuvent y jouer un rôle important en adoptant des mesures légales, réglementaires et fiscales concourant à améliorer les revenus des pays partenaires. De plus grands revenus tirés de l'exploitation des ressources pourraient permettre aux États d'être moins dépendants de l'aide et d'orienter les investissements vers des secteurs porteurs comme l'éducation, les infrastructures et l'agriculture. Les acteurs étrangers évoluant en Afrique peuvent jouer un rôle important dans l'approche de transparence et de meilleure gestion des ressources issues de cette exploitation.

Comment les organisations régionales et internationales, telles l'UA, la CEEAC, la Cédéao et l'ONU, contribuent-elles à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique ?

EO : L'UA, en tant qu'organisation panafricaine, est inspirée par la vision de Kwame Nkrumah, promouvant l'unité africaine et la solidarité entre les nations. La CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) et la Cédéao, concentrées sur leurs régions respectives, jouent un rôle significatif dans la médiation et le maintien de la paix, surtout en situation de crise. Leur implication dans la facilitation du dialogue entre parties en conflit reste mitigée. L'ONU, à travers ses missions de maintien de la paix et initiatives diplomatiques, apporte une aide vitale à la stabilisation des régions en conflit et renforce les institutions locales, tout en promouvant les droits de l'homme. Enfin, il faut améliorer l'autonomie, la coordination et la capacité de réponse de ces organisations régionales et internationales, renforcer la participation et la gouvernance au niveau local et inclure activement les communautés ethniques dans les efforts de paix.

ABB : Les organisations régionales africaines ont été créées pour assurer une certaine intégration aux pays africains, qui ont pris conscience de leurs faiblesses dues à leurs tailles et aux tracés de frontière sans fondement, héritées de la colonisation. Bien qu'il y ait plusieurs défis à relever pour réaliser une intégration des peuples, les États africains ont réussi à mettre en place des institutions qui avec le temps ont joué un rôle important dans la résolution des conflits émergents. En 1996, l'Organisation panafricaine a installé à son siège d'Addis Abeba un centre de gestion des conflits, comprenant une section d'alerte précoce qui a pour mission de détecter les signes qui laissent présager l'éruption d'une crise dans une région africaine donnée. Les organisations sous-régionales comme la Cédéao, la Cemas (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), etc., ou régionales comme l'Union africaine jouent déjà des rôles politiques et opérationnels importants dans la prévention et la résolution des conflits. Ainsi, pour ce qui est de la Cédéao, un mécanisme prévoit un système d'alerte sous-régional qui a pour fonction d'analyser les facteurs pouvant affecter la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest, en fournissant des informations quotidiennes. Et, pour faciliter la collecte des informations, la région ouest-africaine a été divisée en quatre zones d'observation et de suivi, dont les quartiers généraux seront basés à Banjul (Gambie), Ouagadougou (Burkina Faso), Monrovia (Libéria) et Cotonou (Bénin). Ces bureaux d'observation



© Perenco

et de supervision doivent soumettre leurs rapports au centre d'observation et de suivi du Secrétariat exécutif qui analysera les informations collectées. Dans le cadre de son moratoire, la Cédéao envisage également de lutter efficacement contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce moratoire, il est prévu une harmonisation par les États membres de leurs législations sur les armes. Chaque État membre doit également mettre en place une commission de lutte contre la prolifération et le trafic des armes légères. L'ONU quant à elle se déploie avec toutes ses agences pour accompagner les gouvernements dans différents secteurs. Ainsi, la Commission de consolidation de la paix déploie un mécanisme de financement visant à éliminer les causes profondes des conflits. Cependant, ces organisations ont un point en commun : la bureaucratie et leur manque d'agilité, surtout la rigidité dans la prise en compte des réalités socio-culturelles des pays.

Quels sont les principaux domaines de coopération bilatérale et multilatérale sur le continent africain, notamment entre le Gabon et la Guinée, et comment ces initiatives peuvent-elles renforcer la position de l'Afrique sur la scène internationale ?

EO : L'Afrique, un continent en pleine transformation, voit dans la coopération bilatérale et multilatérale une voie vers une plus grande influence internationale. Le Gabon et la Guinée, exemples parmi d'autres, illustrent comment ces initiatives peuvent renforcer la position africaine mondiale en partant des deux plus grands gisements de fer connus sur le continent. Le Gabon (riche en pétrole et minéraux) et la Guinée (notable pour sa production de bauxite et d'autres minéraux) justifieraient

↑ Terminal pétrolier du cap Lopez, Gabon.

Usine de gaz → de pétrole liquéfié (GPL) à Batanga, Gabon.



© Perenco

“Le Gabon a développé le concept de « minier responsable ».”

la mise en place d'une diplomatie minière visant à exercer une influence sur le cours de ces matières premières. La sécurité régionale est un autre domaine clé. La collaboration dans la lutte contre le terrorisme, la piraterie et les conflits internes renforce la stabilité et montre une capacité africaine à piloter ses propres affaires sécuritaires. En matière d'environnement, la coopération pour la gestion durable des ressources naturelles est essentielle. À titre d'exemple le Gabon a développé le concept de « minier responsable » et pourrait partager ses bonnes pratiques avec la Guinée tout en s'imprégnant de celles de ce pays frère.

Au Gabon, une approche holistique et responsable de l'exploitation minière a été mise en place, guidée par un cadre réglementaire rigoureux et axée sur le développement durable. Le code minier stipule clairement la nécessité d'obtenir un quitus environnemental, conforme aux dispositions du code relatif à la protection de l'environnement, avant de procéder à toute activité d'exploitation minière. En outre, un décret sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) spécifique au secteur minier a été adopté. Ce décret est appuyé →

→ par une note d'orientation qui fixe six axes prioritaires : l'autonomisation des femmes et des jeunes, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et à l'électricité, ainsi que les infrastructures. Le décret sur la brigade minière garantit quant à lui que les activités minières sont conduites de manière éthique et écologiquement responsable. Ces mesures réglementaires ont été renforcées par des campagnes de sensibilisation destinées aux parties prenantes : les élus locaux et nationaux, les populations impactées, les entreprises minières, ainsi que les ONG et associations. Ces campagnes visaient à promouvoir une culture de la bonne conduite et de la responsabilité partagée, ce que j'ai appelé « le minier responsable ». Par ailleurs, une collaboration étroite entre les différents départements ministériels concernés a favorisé une synergie garantissant un alignement des politiques sectorielles et une optimisation de l'exploitation de nos ressources aussi bien forestières que minières.

Le développement technologique et l'innovation sont également décisifs. La collaboration dans ces domaines peut propulser l'Afrique vers l'avant-garde de la technologie mondiale, brisant ainsi les stéréotypes et changeant la perception du continent. En résumé, la coopération bilatérale et multilatérale accrue entre les nations africaines peut conduire à de plus grandes autonomie et résilience économique, sociale et politique.

ABB : Il existe une longue tradition de coopération entre la Guinée et le Gabon. Plusieurs Guinéens ont fait carrière dans l'administration gabonaise. C'est le fait de la volonté des deux premiers chefs d'État des deux pays au cours des premiers temps des indépendances. Le Gabon et la Guinée ont, à eux deux, plus du tiers des réserves mondiales exploitables de fer dans le monde. À l'image des organisations qui se sont construites autour de ressources spécifiques, le Gabon et la Guinée devraient lancer une initiative africaine autour du fer pour défendre un prix juste, équitable du minerai exploité dans chaque pays. Dans le domaine de l'éducation, les programmes d'échange peuvent être formalisés ; un fonds commun pour la formation et la qualification des professionnels dans des domaines spécifiques aux deux pays pourrait être créé.

Quelles sont les tendances géopolitiques émergentes en Afrique et comment les États africains, y compris le Gabon et la Guinée, se préparent-ils à relever les défis futurs dans un contexte de grande incertitude et d'évolution rapide ?

EO : Dans un contexte d'intensification des investissements étrangers, l'Afrique est à un carrefour économique. Ces flux financiers ciblent principalement

les infrastructures et les ressources naturelles, porteurs d'opportunités mais aussi de risques de dépendance économique. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) incarne un mouvement vers une intégration économique accrue, visant à stimuler le commerce intra-africain et à réduire la dépendance aux marchés extérieurs. Cette initiative est aussi un levier pour la stabilité politique régionale. L'éducation, la technologie, le développement durable, l'innovation et la sécurité sont des vecteurs essentiels pour une croissance inclusive et respectueuse de l'environnement. L'accent mis sur une main-d'œuvre qualifiée et l'intégration de technologies avancées sont cruciaux pour le développement économique du continent. Enfin, la consolidation de la gouvernance démocratique est une condition majeure pour assurer la stabilité politique et le développement économique, tout en adaptant les formes de démocratie aux contextes locaux.

ABB : L'Afrique des prochaines années va connaître plusieurs défis. Le plus important est celui de sa démographie, avec 1,4 milliard d'habitants. Le nombre de ses jeunes va décupler et, surtout, le nombre de ses jeunes urbains va être multiplié par vingt. Les questions du chômage, des compétences et de la croissance pour gérer cette masse vont être au centre des enjeux. Un second défi est sécuritaire et de défense. La montée en puissance des forces terroristes et les instabilités démocratiques observées dans plusieurs pays d'Afrique nous poussent à poser les vraies questions. Si « l'épidémie » des coups d'État semble se calmer, il est important de préciser que leurs causes demeurent encore enracinées dans les pratiques de gouvernance en Afrique. La menace sécuritaire entraîne d'une part un fort investissement dans l'acquisition d'arsenal militaire, souvent au détriment de lignes budgétaires destinées aux secteurs sociaux ou économiques, et d'autre part un recours aux milices Wagner et à la coopération militaire de pays occidentaux, en échange de contrats souvent « juteux » pour ces dernières. La course aux matières premières transforme l'Afrique en théâtre d'affrontements stratégiques et économiques durables impliquant, au-delà des puissances occidentales, le Brésil, l'Inde et la Turquie. Depuis le début des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAF, et bien auparavant d'ailleurs, on s'est rendu compte de l'impact d'un marché commun africain sur la position de l'Afrique dans le commerce international. Si de nombreuses critiques pointent du doigt les inégalités qui pourront en découler, il est évident que la pleine réalisation de la ZLECAF propulsera l'Afrique parmi les continents qui comptent davantage dans les échanges mondiaux.

“Africa must unite !”

**Nkrumah
ancien président
du Ghana**

Pour terminer, quel message majeur aimeriez-vous transmettre à la communauté internationale et à celle des polytechniciens, en ce qui concerne l'avenir de l'Afrique et son rôle dans les affaires mondiales ?

EO : L'Afrique, acteur émergent en géopolitique, fait face à des chances et des défis uniques. Déterminante pour la scène mondiale, elle demande une reconnaissance de son autonomie et de ses aspirations propres. Les partenariats internationaux doivent évoluer vers plus d'équité et de respect mutuel, reconnaissant la diversité culturelle et son unité philosophique. Pour les institutions d'enseignement supérieur, comme l'École polytechnique, l'accent sur l'innovation et la technologie est essentiel pour soutenir le développement africain. Les polytechniciens jouent un rôle clé dans le transfert de connaissances et l'innovation, favorisant ainsi le

développement durable de l'Afrique. L'Afrique ne doit plus être considérée comme un réceptacle du soutien international, mais comme un réservoir inépuisable de contributions au monde, transcendant largement les richesses de son sol et de son sous-sol.

ABB : L'Afrique a, bien avant l'arrivée du monde moderne, nourri la croissance des autres continents, par l'exploitation excessive de ses ressources et la mise en place de mécanismes d'échanges inégaux à l'échelle internationale. Aucun pays africain, aucun ensemble sous-régional du continent ne peut, seul, relever le défi de la construction de nouvelles relations économiques internationales plus équilibrées et plus équitables, plus durablement profitables pour les Africains comme pour leurs partenaires. Nous ne cessons de le répéter depuis Nkrumah : « *Africa must unite!* » Il faut reconnaître que nous en sommes encore très loin : pour y arriver, il nous faut être moins dépendants dans la formulation de nos politiques économiques, monétaires, sécuritaires, militaires, scientifiques, éducatives, etc., et plus solidaires pour rassembler nos forces éparses. Avec les atouts liés à sa jeune démographie et son économie croissante, l'Afrique est plus que jamais ouverte à une coopération gagnant-gagnant avec le reste du monde. La communauté des polytechniciens devrait de plus en plus s'intéresser aux voies et moyens d'établir des formes équitables de partenariat avec les Africains. ✕

© GOALLORD-CREATIVITY



↑ Étudiantes du secondaire au laboratoire informatique, Onitsha, Nigeria.



Adolescents se rendant → au lycée à Conakry, Guinée.

© schusterbauer.com



© agenturfotografarin



© i_am_zews

LE RÔLE DES FEMMES AFRICAINES DANS LE DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT



**AMINATA
NDIAYE (X98)**
directrice générale adjointe
du groupe Sonatel,
senior VP du cluster régional
chez Orange Middle East &
Africa, présidente du groupe
X Afrique au féminin



**TAHIROU BARRY
TRAORÉ**
directrice financière
des ports et terminaux,
Africa Global Logistics (AGL)



Propos recueillis par
**BERTRAND
LÉPINOY (X78)**
conseil de direction
général et dirigeant
de transformation
d'entreprises

Voici l'interview croisée de deux femmes africaines : Aminata Ndiaye (X98), directrice générale adjointe du groupe Sonatel, senior VP du cluster régional chez Orange Middle East & Africa, présidente du groupe X Afrique au féminin ; et Tahirou Barry Traoré, directrice financière d'Africa Global Logistics (AGL). Leurs parcours remarquables illustrent le rôle des femmes africaines dans le développement du leadership économique du continent. Pour une société toujours plus inclusive, en Afrique comme ailleurs, tout commence avec l'éducation et se concrétise avec des politiques publiques.

Merci Mesdames de bien vouloir vous présenter et expliquer brièvement votre rôle dans l'économie africaine, y compris au Sénégal et en Guinée.

Aminata Ndiaye : Je suis actuellement directrice générale adjointe du groupe Sonatel et également directrice de zone au sein d'Orange Middle East & Africa. L'une des premières entreprises sénégalaises et des plus grosses capitalisations boursières de la BRVM (Bourse régionale des valeurs mobilières d'Abidjan), Sonatel opère au Sénégal, au Mali, en Guinée Conakry, en Guinée-Bissau, en Sierra Leone et au Bénin en gestion déléguée. Quand on parle du secteur télécom en Afrique, on parle d'un secteur dynamique qui est vecteur de développement, et même d'accélération de la croissance. Les analyses montrent que croissance de la pénétration Internet et augmentation du PIB sont corrélées. Travailler dans ce secteur est un engagement pour l'inclusion numérique du plus grand nombre, qui permet de communiquer, d'entreprendre, de gérer son argent autrement, tout cela de façon simplifiée et accélérée.

Tahirou Barry Traoré : Je suis guinéenne, mère de trois enfants et directrice financière des ports et terminaux (gestion portuaire et solutions maritimes) chez AGL (Africa Global Logistics). AGL est le premier opérateur de logistique intégré du continent, présent dans 49 pays et riche de 23 000 collaborateurs. Nous sommes présents dans quatre cœurs de métier : la gestion portuaire, les solutions maritimes, la logistique et le transport ferroviaire. En Guinée, nous sommes l'opérateur du terminal à conteneurs de Conakry. Dans un continent en profonde mutation, la logistique est un pilier de la transformation du continent. Chez AGL notre ambition est d'être moteur de cette transformation à travers quatre axes stratégiques : la croissance démographique, l'amélioration du niveau de vie des populations, le développement du commerce intra-africain, la transition énergétique et la numérisation.

Comment les réseaux sociaux ont-ils influencé l'émancipation économique des femmes en Afrique ?

AN : L'économie informelle est une donnée usuelle en Afrique. Beaucoup d'entrepreneurs s'activent au quotidien dans des domaines aussi diversifiés que l'artisanat, le petit commerce, le transport, la restauration, etc., sans avoir nécessairement toute la structuration connue dans d'autres géographies. Clin d'œil : en Afrique, 26 % des femmes sont des entrepreneures. Pour comprendre l'origine de cet élan, il faut en revenir à la sociologie de la société africaine. Les femmes ont toujours eu un rôle prépondérant au sein des familles, des villages,

Mbotaay

Le concept de *mbotaay* trouve ses racines dans les cultures africaines, où il est souvent associé aux valeurs de communauté, de solidarité et de soutien mutuel. Bien que le terme puisse avoir des significations spécifiques dans différents contextes culturels africains, il évoque généralement l'idée d'un lien fort qui unit les membres d'une communauté, reflétant des notions de fraternité et, par extension, de sororité.

des quartiers, des communautés. Elles ont toujours été très actives, le pas vers l'entrepreneuriat permettant de générer des ressources au profit de leur famille est ainsi vite franchi. Les réseaux sociaux ont amené un vent de fraîcheur, un souffle à ces entrepreneures au féminin et leur servent de plus en plus souvent de vitrine pour leurs activités : c'est du e-commerce autrement. Dans la capitale dakaroise, les livraisons s'organisent avec des réseaux de livreurs à deux-roues qui prospèrent à la faveur de cette nouvelle tendance. Là encore, il s'agit d'une transposition au numérique de regroupements communautaires bien ancrés, les fameux *mbotaay* qui s'animent beaucoup désormais *via* Facebook ou WhatsApp.

TBT : Les réseaux sociaux représentent aujourd'hui un vecteur de communication et une plateforme d'échange majeure en Afrique. Pour les femmes, il s'agit d'un formidable outil de vulgarisation et développement de leur entreprise au travers : de l'amélioration de la visibilité (accès à une clientèle plus large que celle à laquelle elles peuvent accéder par le biais d'une présence physique ou d'un canal de publicité classique, à un moindre coût voire gratuitement) ; du renforcement de capacité, partage de connaissance et plateforme d'échange avec des pairs ; de la monétisation de leur activité ; de la conciliation vie privée-vie professionnelle avec la possibilité d'exercer leur activité de n'importe quel endroit et à n'importe quel moment. Il existe de très belles *success stories* africaines dans le domaine de la création, ayant pris naissance sur les réseaux sociaux et connaissant une notoriété internationale (Tongoro Studio, Nanawax, pour n'en citer que quelques-unes).

Pourriez-vous partager vos perspectives sur les défis et opportunités pour les femmes dans les postes de haute direction en Afrique ?

AN : À titre personnel, j'ai la chance de travailler dans une organisation où la parité est ancrée de longue date. La parité de notre comité de direction est bien installée et les femmes y occupent toute fonction, y compris →

“Les femmes ont toujours eu un rôle prépondérant au sein des familles, des villages, des quartiers, des communautés.”



© Astrid Muñoz

→ des fonctions de directrice des réseaux ou de directrice du système d'information. Plus largement, au Sénégal, femmes et postes de haute direction vont de pair. Chef d'entreprise, directrice générale d'entreprise à taille importante, ministre et même Premier ministre à deux reprises, députée, secrétaire générale de syndicat, et récemment femme générale dans l'armée pour la première fois en 2023, elles illustrent les chances concrétisées pour de nombreuses femmes... avec les nombreux défis qui accompagnent ces prises de responsabilité. La loi sur la parité fait d'ailleurs que l'Assemblée nationale est paritaire au Sénégal depuis 2010. La société sénégalaise n'attend pas moins de ces femmes dans les autres pans de leur vie : épouses, femmes d'intérieur, maîtresses de maison, éducatrices, animatrices des liens au sein des familles (au sens large en Afrique). Un vrai (multi) défi en somme !

Le leadership féminin en pointe ne doit pas cacher des disparités et des défis d'inclusion encore réels. Sur la mobilité internationale notamment, j'ai souvent été confrontée au dilemme de femmes cadres dirigeantes face à des développements de carrière impliquant une relocalisation. Souvent le tiraillement est grand : il n'est donc pas rare que les femmes soient obligées de faire des arbitrages au détriment de leurs carrières et ainsi de refuser une mobilité internationale intéressante pour sécuriser la stabilité de leur foyer. La scolarisation des filles dans les milieux défavorisés reste également une vraie question, créant un écart des chances féminines suivant l'origine. En effet, si aujourd'hui le pourcentage de filles ayant accès à l'enseignement primaire dépasse les 90 % au Sénégal, il ne faut pas oublier qu'elles sont à peine 28 % à achever leur cycle secondaire.

TBT : Il n'existe pas de spécificité africaine. Les femmes africaines occupant des postes de responsabilité sont confrontées aux mêmes défis que celles du reste du monde. Ces défis sont multiples. Il s'agit entre autres de la reconnaissance et de l'acceptation, de la gestion

↑ Assemblée nationale du Sénégal, Dakar.

↗ Groupe de jeunes femmes dans les rues de Dakar.



© VledanaS

de la charge mentale et, dans certains environnements, du poids des traditions et croyances. Le premier et principal défi est l'acceptation et la reconnaissance par les différentes parties prenantes de l'entreprise. Il faut arriver à se faire entendre dans un monde et des cercles généralement composés exclusivement d'hommes. En termes de chances, le champ des possibles reste très vaste en Afrique. Les femmes sont très peu présentes dans les instances de décision clés du monde des affaires (direction générale, conseil d'administration, organisations professionnelles). De nombreuses places sont à prendre dès lors qu'il existe une volonté politique et des mesures concrètes pour accompagner les femmes dans ce mouvement. Le contexte africain, marqué par un fort lien social et un système de soutien familial et d'entraide, permet aux femmes de mener de front carrière professionnelle et vie familiale (qui constitue un des premiers freins à la carrière des femmes).

D'après votre expérience, comment l'inclusion des femmes de divers horizons a-t-elle façonné le paysage corporatif en Afrique ?

AN : L'inclusion des femmes façonne un paysage panaché. La diversité des perspectives issues de femmes aide les entreprises à mieux être à l'écoute des besoins de leurs marchés et à s'adapter pour un business plus orienté client et plus durable, à avoir une meilleure compréhension des besoins des employés comme des clients. Sur le plan du management, sans tomber dans le cliché et avec les nuances à prendre en compte, les femmes apportent souvent un leadership plus inclusif, fédérateur, qui sait allier performance et dimension humaine, ce qui est créateur de valeur pour les organisations.

TBT : Les femmes apportent une singularité et une approche managériale différente dans les entreprises, avec un impact direct sur leur performance. Les entreprises qui comptent davantage de femmes dans leurs comités de direction ont de meilleures performances financières et organisationnelles. Les réseaux et corporations de femmes jouent un rôle moteur dans la diversification des instances dirigeantes des entreprises. Elles portent un plaidoyer, poussent les politiques et les

“L'Assemblée nationale est paritaire au Sénégal depuis 2010.”

dirigeants sur les sujets de parité. Ce mouvement de réseau féminin ne pouvait que trouver un écho favorable dans un continent empreint d'une longue tradition de sororité. J'aime à dire que nous sommes passées du Séré (association de femmes dans la culture mandingue) aux groupes de lobbying. Partout nous poussons pour avoir notre place « à la table de décision ».

Quelles stratégies recommanderiez-vous aux entreprises pour inclure efficacement davantage de femmes dans les rôles décisionnels ?

AN : Du pragmatisme et encore du pragmatisme. Valoriser les parcours réussis de femmes dans l'entreprise : cela crée souvent une petite graine, une envie, un élan chez les femmes plus jeunes. Créer des passerelles entre elles et leurs aînées permet de croiser les vues, d'inspirer, de conseiller et de nourrir ainsi le parcours de futures leaders. Identifier les jeunes talents au féminin et les accompagner dans leur développement personnel. Les affecter à des projets à enjeux est également un levier utile pour révéler leur potentiel et les aider à grandir en les mettant en situation. Enfin, avoir des mesures concrètes qui accompagnent les femmes face à leurs responsabilités plurielles. Cela s'est traduit chez Sonatel par la mise en place d'une plateforme dite « du 8 mars » qui a fait avancer les choses notamment sur des horaires plus flexibles.

TBT : Il n'existe pas de recette miracle, mais seulement quelques principes fondateurs qui ont fait leur preuve en matière d'inclusion des femmes dans le monde de l'entreprise. L'engagement des instances dirigeantes : le premier jalon d'une stratégie d'inclusion réussie est la mise en place d'une politique générale de diversité. Cette politique doit se traduire par des objectifs clairement définis (SMART) et diffusés. Les instances dirigeantes (conseil d'administration, dirigeants, comité de direction) doivent incarner cette politique en promouvant en leur sein la diversité (via par exemple des quotas). Il n'y a rien de pire qu'une instance de gouvernance composée exclusivement d'hommes vantant le mérite de la diversité. La mise en avant de rôle modèle et de parcours de réussite de femmes. Le développement des talents féminins dans toutes les strates de l'entreprise (politique de formation, filières d'excellence, création d'un vivier, définition de plans de succession). Le développement de réseaux de femmes au sein de l'entreprise.

Pourriez-vous raconter un moment déterminant de votre parcours qui illustre le potentiel des femmes africaines en leadership ?

AN : En 2015, on m'a confié la responsabilité de relancer une activité qui était en berne cinq années après son lancement sur le marché. Au-delà de la vision business

à avoir afin d'identifier les leviers pour opérer un second lancement, ça a été un véritable défi pour la leader que j'étais. Rallumer la lumière au sein d'une équipe en proie au doute, écouter puis me forger une vision de l'avenir rêvé pour cette activité, choisir ensemble les bons leviers pour monter pas à pas les marches, adopter une culture de challenger au sein d'une organisation habituée au rang de leader, bref instiller un état d'esprit de *remontada*, tout un programme. Après neuf mois d'activité, en décembre 2015, la joie de voir atteint l'objectif majeur qu'on s'était fixé pour cette première année de relance. Six jours après, accueillir ma petite fille au terme d'une grossesse menée dans une année particulièrement intense.

TBT : La manutention portuaire reste un domaine très masculin. En janvier 2018, je suis devenue la première femme directrice générale d'un terminal à conteneurs au sein du groupe AGL. J'avais toutes les compétences requises, mais il a fallu la volonté du directeur général des ports et terminaux de l'époque et actuel président d'AGL pour faire sauter le plafond de verre. Depuis lors l'expérience s'est vulgarisée sur des postes aussi bien de direction générale que de direction opérationnelle ou technique. Comme évoqué précédemment, un des défis pour toute femme dirigeante en Afrique est la reconnaissance et l'acceptation par les parties prenantes. Nous nous souvenons toutes de cet instant où le basculement se fait et où vous ressentez et assumez pleinement votre légitimité. Pour moi cela est passé par la gestion d'une grève de dockers.

À l'époque, en ma qualité de vice-présidente de l'association guinéenne des entreprises de manutention portuaire, j'avais la charge de la gestion du bureau →

↓ Port de Conakry en Guinée.



© LEONARDO VITI

→ de main-d'œuvre dockers. Je vous épargne la scène et le tableau des négociations : un syndicat docker remonté et persuadé qu'avec une femme en face toutes leurs demandes seraient acceptées ; des pairs directeurs généraux de société curieux de voir comment « la petite nouvelle » s'en sortirait. Les journées furent longues, les nuits courtes, les moments de doute fréquents, mais nous sommes parvenus à un accord dans l'intérêt de toutes les parties. Ce jour, j'ai gagné le respect de mes pairs et, plus important, la reconnaissance des hommes de quai comme on les appelle chez nous. Une fois cette étape franchie, vous êtes en quelque sorte adoubee et acceptée. Vous n'êtes plus perçue comme une femme mais comme un patron lambda.

Qui sont les femmes leaders africaines qui vous ont inspirée et que pouvons-nous apprendre de leurs histoires ?

AN : Comme indiqué plus haut, en Afrique le leadership féminin n'est pas hors du commun, bien au contraire ! Plutôt que d'une figure en particulier, je parlerai d'une mosaïque de personnages inspirants. Des figures du quotidien, des figures du cœur, en particulier ma maman si solaire, si stimulante, rendant « tout possible » ; ma grand-mère si investie dans son Mbacké natal ; des figures de la littérature africaine telles que Mariama Bâ qui a donné son nom à une école d'excellence réservée aux filles, résilientes, traversant les époques, les mutations sociales, des figures de la littérature anglaise et du monde, émouvantes face aux épreuves de la vie.

TBT : Compliqué de répondre à cette question, tant il existe des femmes exceptionnelles et des parcours inspirants sur le continent. J'en citerai deux.

Hadja Aïcha Bah Diallo, Guinéenne, ancienne ministre de l'Éducation nationale de Guinée, ancienne directrice adjointe de l'Unesco, militante des droits des femmes. Elle a été responsable de la mise en œuvre de réformes majeures pour l'amélioration de l'éducation des jeunes

filles en Guinée et en Afrique. Elle a réussi en cinq ans à doubler le nombre de jeunes filles inscrites à l'école en Guinée. Militante des droits de l'homme, elle reste à ce jour à 82 ans très active.

Chimamanda Ngozi Adichie est une écrivaine nigériane, mondialement reconnue, récipiendaire d'une dizaine de prix de littérature et militante féministe. Elle a su s'imposer sur la scène littéraire internationale et utiliser sa notoriété aux services de la lutte contre le sexisme et le racisme.

Quel a été le rôle crucial de l'éducation dans votre parcours professionnel et quel rôle joue-t-elle dans la culture des dirigeantes en Afrique ?

AN : Impact de l'éducation : l'éducation est une porte, un ticket d'entrée. Avoir un parcours d'excellence à l'école, gagner confiance, développer son goût d'apprendre, être au contact de disciplines diverses, repérer ses envies, ses centres d'intérêt. Cela forge. Le rude parcours de sélection qui m'a permis, jeune bachelière du Sénégal, d'intégrer des classes préparatoires puis l'X m'a préparée aux nombreux défis professionnels que j'ai par la suite eu à relever.

TBT : L'éducation est le passeport pour la liberté. J'ai été élevée par un père ingénieur pour qui la réussite scolaire était non négociable et selon deux principes cardinaux (qu'il me répétait sans cesse) : « Ton travail est ton premier mari » et « En tant que femme et Noire tu dois en faire deux fois plus ». Un parcours universitaire vous façonne, vous ouvre des perspectives et vous permet de créer votre premier réseau. Pour une dirigeante et dans un continent en mutation, au-delà du parcours académique initial, il est indispensable de continuer à se former aussi bien sur des compétences techniques que sur des compétences managériales.

↳ Mariama Bâ à l'École normale de Rufisque, Sénégal.

↳ Maison d'éducation Mariama Bâ à Gorée, Sénégal.



“L'éducation est le passeport pour la liberté.”

Quelles sont les compétences que les femmes doivent développer pour réussir dans le paysage économique actuel en Afrique ?

AN : Une première compétence vient tout naturellement du caractère particulièrement multicasquette d'une responsabilité de femme. Être organisée, savoir gérer son temps de façon efficace avec un esprit créateur de solutions est un vrai atout pour avancer sur le sol africain. Vu la place du numérique et les possibilités qu'il ouvre, être à l'aise avec les nouvelles technologies et plus largement des compétences particulièrement recherchées facilite l'insertion réussie ou la création d'entreprise réussie (programmation, *data science*, cybersécurité, etc.).

TBT : Des trois grandes catégories de compétences, celles relevant du savoir-être (*soft skills*) sont essentielles pour réussir. Dans un continent en profonde mutation, la compréhension de l'environnement est fondamentale.

Quelles mesures de politique sociale considérez-vous essentielles pour favoriser le leadership féminin en Afrique ?

AN : Il faudra faire appel à tous les points discutés précédemment : tout d'abord une éducation inclusive et accessible, le soutien aux femmes entrepreneures, l'engagement pour l'équité au travail ainsi que la flexibilité pour un équilibre pro-perso, des programmes de mentorat et coaching, mais aussi et surtout une politique publique volontariste pour faire avancer les choses de façon pragmatique.

TBT : La première mesure concerne l'éducation de la jeune fille. Les États doivent mettre en place des politiques volontaristes et ambitieuses pour la scolarisation des jeunes filles. Sur les dix pays présentant les taux de scolarisation les plus faibles, neuf sont situés en Afrique subsaharienne. Si nous souhaitons atteindre une masse critique de femmes à des postes de haute responsabilité, il est indispensable de scolariser les filles. La seconde mesure est celle relative à la législation et au cadre réglementaire sur la diversité et l'inclusion. Sans obligations et contraintes légales, les progrès en matière d'égalité des sexes et d'accès des femmes à des postes de responsabilité resteront timides et au bon vouloir des décideurs économiques. Les États africains en sont conscients. De nombreux pays ont fait adopter des lois sur l'égalité des sexes. Il reste à les appliquer...



↑ Des étudiants assistent à un cours de finance, Johannesburg, Afrique du Sud.

Quels changements aimeriez-vous voir au cours de la prochaine décennie pour soutenir le leadership économique des femmes en Afrique ?

AN : S'il fallait choisir une bataille, je choisirais celle de l'éducation pour son pouvoir de transformation ! Je regarde avec beaucoup d'émotion les belles expériences humaines au sein de nos Orange Digital Center, en particulier le programme « les hackeuses » destiné à réinsérer des jeunes filles en échec scolaire au Sénégal. Leur réussite fait chaud au cœur. Plus largement, le parcours de vie des milliers de bénéficiaires de nos programmes numériques dédiés à l'employabilité des jeunes (dont 40 % de filles) est souvent impacté de façon décisive par l'accès gratuit à ces formations. Cela donne envie de les passer à une plus grande échelle, joignant efforts privés et efforts publics, pour y donner accès à des millions de jeunes Africains !

TBT : La mise en œuvre concrète des politiques. Le cadre réglementaire certes contraint mais, sans mesures d'application concrètes et sanctions, le changement ne se fera pas.

Enfin, quel message majeur aimeriez-vous transmettre à la communauté internationale et à celle des polytechnicien(ne)s, en ce qui concerne le rôle des femmes dans le leadership économique de l'Afrique ?

AN : Un pas pour la femme, c'est un pas pour l'Homme tout simplement. En Afrique, sans doute encore plus qu'ailleurs !

TBT : Poussez-les, accompagnez-les, faites-leur une place à votre « table » ! Elles seront un facteur clé de succès et un atout majeur pour l'amélioration des performances de vos entreprises et organisations. X

Pour aller plus loin

- > Mariama Bâ, *Une si longue lettre*, Litos, 2023
- > Chimamanda Ngozi Adichie, *Americanah*, Gallimard, 2015

La géopolitique de l'Afrique

La géopolitique traite des interactions entre l'espace géographique, les populations qui y vivent et les rivalités qui s'y exercent. Ce mot *rivalité* porte en germe tous les conflits, dont ceux liés à la ressource en eau, importants depuis toujours comme le montre l'étymologie.

La rivalité

Le mot *rivalité* remonte en effet au latin *rivus* « petit cours d'eau », par opposition au latin *flumen* « gros cours d'eau, fleuve ». L'idée initiale est concrète : sont rivaux ceux qui vivent le long du même cours d'eau car ils se disputent l'usage de la même eau, d'autant plus que ce cours d'eau est petit. La rivalité la plus étymologique oppose les paysans qui doivent irriguer, les naturalistes qui défendent les zones humides et les habitants qui ont besoin d'eau potable.

Du latin *rivus*, relié à la racine indo-européenne **rei-*, viennent en français *ru*, *ruisseau*, en espagnol *rio*... En latin, de *rivus* dérive *rivalis* « riverain » et aussi, chez le poète comique latin Térence, « rival en amour », sens qui se prolonge en latin, *rivalitas* « rivalité amoureuse ». De là, le français *rivalité* a pris le sens actuel, le plus général.

Remarque : malgré les apparences, il n'y a pas de rapport en latin entre *rivus* et *ripa* « rive », d'où viennent rive, rivage, arriver, dériver, rivière et... riverain.

L'accès à l'eau est un problème dans beaucoup de territoires, y compris en Afrique.

Le nom de l'Afrique, du latin *Africa*

En latin, *Africa* désignait d'abord la région de Carthage, puis la province romaine établie tout autour de Carthage après sa chute et finalement, au 1^{er} siècle, Pline l'Ancien nomme *Africa* la partie du continent située au nord du fleuve Niger (du latin *Nigris*) et *Aethiopia* celle située au sud. Le latin *Afer*, pluriel *Afri*, désignait les habitants de la région *Africa*.

L'étymologie du latin *Africa* a fait l'objet de nombreuses hypothèses dont aucune n'a conduit à une certitude. La plus probable sans doute remonte au nom autochtone du peuple

berbère des *Afridi* ou *Afers* ou *Ifren*, présent dans la région de Carthage avant sa fondation.

Une autre hypothèse part du latin *Africus ventus*, d'un latin ancien *africus* « pluvieux », qui désignait le vent de sud-ouest venant de la région de Carthage, chargé d'humidité par la traversée de la Méditerranée.

Le mot *géopolitique*, chargé d'une lourde histoire

Le mot *géopolitique* ne s'est popularisé que vers 1890, du suédois *geopolitik*, mot-valise entre *geografi* et *politik*, employé par Rudolf Kjellén, professeur de science politique à Göteborg. Le concept s'est développé en particulier en Allemagne, où Friedrich Ratzel, d'abord pharmacien et zoologiste, puis professeur de géographie à Leipzig, publia en 1897 *Politische Geographie oder die Geographie der Staaten, des Verkehrs und des Krieges*, c'est-à-dire la géographie des États, de la circulation (des populations, des biens économiques et des idées) et de la guerre.

Cette géopolitique a été un support idéologique de l'expansionnisme allemand. À cause de cela, le mot *géopolitique* a été évité après 1945 et même banni des enseignements en France et en Allemagne. Puis les journalistes et les chercheurs l'ont peu à peu réutilisé depuis la fin des années 1970 et aujourd'hui la *géopolitique* est présente dans les media et l'enseignement, par exemple à propos de l'Afrique.

Épilogue

L'étymologie se réfère au passé historique de l'Afrique, de ses ethnies et de ses relations avec les autres continents. Au contraire, on attend de la géopolitique qu'elle s'intéresse à l'avenir du continent, à ses défis et ses opportunités. X



PIERRE AVENAS (X65)